

LE SILENCIEUX

Le Dictionnaire du marginal

LA PENSÉE du jour : « Vive l'éternité où l'on pourra toujours remettre à demain ! »
Communisme. — Mise en commun de la misère collective dans le but de la partager démocratiquement.
Ego. — Le « je » de l'en-soi sous le sur-moi, selon Husserl. Exemple : « Tous les hommes sont ego ». (Cicéron)
Pessimisme. — Sombre individu pour qui le pire va de mieux en mieux.
Loisir. — Fiévreuse oisiveté.
Franchise. — Manie qui consiste à dire ce que l'on pense avant d'y avoir pensé.
Swing. — Élan d'Amérique.
ALBERT BRIE

SOMMAIRE

Éditorial

L'ombre de *Big Brother* plane sur deux projets de loi devant l'Assemblée nationale.
 L'éditorial de Gilles Lesage.
 Page A-10

Le plaisir des livres



Jean-Jacques Brochier

Le retour du pamphlet

La saison littéraire est marquée par un net retour du pamphlet, ou du moins du manifeste. On lira dans le *Plaisir des livres* Pierre Bourgault et Hélène Pedneault qui font part (en lectures croisées) de leurs réactions au *Manifeste d'un salaud*, de Roch Côté; Gilles Lesage parle de *La poudrière linguistique*, de Pierre Godin; et Guy Ferland a rencontré Jean-Jacques Brochier, auteur de *Je fume, et alors ?*. Cahier D.



Francofolies des grandeurs

Dix jours de spectacles, 200 vedettes et musiciens des quatre coins de la francophonie, quatre salles mises à contribution : les Francofolies déferlent à nouveau sur Montréal. Nathalie Petrowski explique le comment et le pourquoi.
 Page C-1.

L'industrie de l'insolvabilité

Les redresseurs d'entreprises, syndics, avocats d'insolvabilité, encanteurs et liquidateurs ne chôment pas, en ces temps de récession, rapporte Robert Dutrisac.
 Page B-1

Bush propose un ultime dialogue à Saddam Hussein

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a créé hier la surprise en proposant des rencontres américano-irakiennes de haut niveau, avant la date limite du 15 janvier fixée par l'ONU pour un retrait irakien du Koweït, comme « ultime effort de paix » pour convaincre l'Irak de la détermination internationale.

Mais le président américain a souligné qu'il ne s'agissait pas de négocier avec l'Irak et a réaffirmé que s'il désirait une solution pacifique, il était déterminé à aller si nécessaire jusqu'à une guerre qui, a-t-il promis, serait rapide et n'entraînerait pas les États-Unis dans un nouveau Vietnam.

Dans un solennel message télévisé à la nation, au lendemain du vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution autorisant un recours à la force contre l'Irak, M. Bush a demandé au président irakien Saddam Hussein de recevoir le secrétaire d'État James Baker à Bagdad entre le 15 décembre et le 15 janvier et a invité le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz à Washington dans la semaine du 10 décembre.

« Il s'agit d'un effort pour faire en sorte qu'il (Saddam Hussein) comprenne combien le président des États-Unis est déterminé à faire appliquer à la lettre, sans concessions, les résolutions des Nations unies », a déclaré M. Bush.

Soulignant que tout laissait à penser que Saddam Hussein n'avait pas encore compris, malgré 11 résolutions de l'ONU, la détermination internationale, M. Bush a ajouté : « Je ne peux penser à un meilleur moyen de lui faire comprendre pour l'instant que cette rencontre face à face ».

La réponse irakienne à l'offre faite par le président américain interviendra « samedi au plus tôt », a-t-on appris de sources irakiennes sûres.
 Voir page A-4: Bush



PHOTO AP

Dans son message télévisé à la nation, le président Bush a précisé qu'il inviterait le ministre irakien des Affaires étrangères à Washington pour la semaine du 10 décembre et qu'il demanderait à ce que le secrétaire d'État James Baker soit reçu à Bagdad entre le 15 décembre et le 15 janvier.

Québec nomme un médiateur dans le conflit à la PdA

Sylvain Blanchard

QUÉBEC a nommé un médiateur dans le conflit à la Place des Arts.

Sur la recommandation de sa collègue des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, le ministre du Travail Normand Cherry a désigné, hier en fin d'après-midi, celui qui tentera de mettre fin au cauchemar des producteurs de spectacles qui, depuis mardi, perdent chaque jour des centaines de milliers de dollars.

Le chef de cabinet de Mme Frulla-Hébert, M. Paul Langlois, a fait savoir que le rapport du médiateur sera déposé rapidement et que l'hypothèse de forcer un retour au travail des techniciens n'était pas exclue.

Le conflit à la PdA fera perdre encore aujourd'hui quelque 200 000 \$ à l'Opéra de Montréal, obligé d'annuler pour une deuxième fois cette semaine la représentation des *Contes d'Hoffmann*, une super-production d'un million de dollars. À décaissement d'une entente sur l'exclusivité d'embauche au Musée d'Art contemporain, lors de la présentation de spectacles... en 1992, l'Opéra encaisse donc en 72 heures une perte de 400 000 \$.

Autre victime de cet arrêt de travail, Les Grands Ballets canadiens ont annoncé à leurs danseurs, hier, qu'ils seront en chômage le 5 janvier si la compagnie ne peut présenter *Casse-Noisette* entre le 19 et 30 décembre.

Les Grands Ballets canadiens, qui ont vendu jusqu'ici tout près de 12 000
 Voir page A-4: Médiateur

Les distributeurs américains devront doubler leurs films plus rapidement

Québec déposera sous peu un projet de loi sur le cinéma

Paule des Rivières

LE GOUVERNEMENT du Québec espère déposer avant la fin de décembre un projet de loi sur le cinéma pour accroître la quantité de films présentés en français au Québec.

Selon nos informations, il favorisera des mesures incitatives plutôt que coercitives pour amener les distributeurs américains (les Majors) à présenter plus de versions françaises de leurs films, plus rapidement. Et, si possible, à faire le doublage au Québec.

Ce projet de loi constituera la suite d'une histoire — celle du doublage des films — laissée en suspend par Lise Bacon en mai 1988, alors ministre des Affaires culturelles. En ef-

fet, après avoir limité l'exploitation d'un film américain qui ne serait pas accompagnée de sa version française à une seule copie, parce que les français sur les écrans régressaient dramatiquement, Mme Bacon avait accepté de surseoir à cette disposition de la loi sur le cinéma, en permettant aux neuf « Majors » de démontrer leur capacité à s'autodiscipliner. Les filiales de distributeurs américains contrôlent la plus grande part du marché du cinéma.

Après avoir, à la demande du gouvernement, observé la situation cinématographique du Québec, l'Institut québécois du cinéma (IQC) a, dans un avis réclamé par la ministre des Affaires culturelles, conclu que « l'offre pour les versions françaises n'est pas suffisante pour satisfaire à la demande du segment linguistique

majoritaire ».

« Un immense segment de la population n'a pas ce qui lui convient », constate l'IQC dans une série de documents dont LE DEVOIR a pris connaissance et qui sert d'ossature au projet de loi que la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, espère soumettre au conseil des ministres dans deux semaines.

Cependant, l'IQC note aussi que les « Majors » ont fait preuve d'une certaine autodiscipline puisque le nombre de copies de versions françaises a augmenté de façon significative pendant la période étudiée, soit entre mai 1988 et mai 1989. En revanche, le nombre de films doublés n'a pas augmenté.

« En fait, dit l'IQC, seule l'augmen-
 Voir page A-4: Distributeurs

Gil Rémillard ne croit pas nécessaire la création de gouvernements régionaux

Michel Venne

envoyé spécial

JONQUIÈRE — Tout en se disant favorable à la décentralisation des pouvoirs, le ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, s'oppose à la création dans le Québec de demain d'un nouveau palier de gouvernement régional.

En dépit de ce qu'ont suggéré cette semaine quelques organismes, au cours de la tournée régionale de la Commission Bélanger-Campeau, le ministre estime inutile de créer une nouvelle structure, à côté de celles — municipalités, MRC, commissions scolaires —, qui exercent déjà à leur échelle des pouvoirs discrétionnaires et se financent grâce à un pouvoir de taxation autonome.

« Si on pouvait réaménager le pouvoir municipal pour que ce soit aussi une source de pouvoir régional véritable, décentralisé, pas seulement déconcentré, je pense qu'on aurait là une piste intéressante », a-t-il soutenu hier devant les journalistes.

Ce point de vue est d'ailleurs partagé par le Parti québécois. « Avec une population d'un peu moins de sept millions de personnes, on ne peut pas se doter de gouvernements régionaux », a déclaré vendredi dernier le vice-président de cette formation politique, M. Bernard Landry, au congrès de l'Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement, à Québec.

Cette semaine, le ministre Rémillard s'est avancé prudemment mais
 Voir page A-4: Rémillard

Aristide déclenche l'hystérie chez les Haïtiens

Le favori aux élections du 16 décembre s'attend à une victoire au premier tour

François Brousseau

envoyé spécial

PORT-AU-PRINCE — De Cité-Soleil, célèbre et abject bidonville de Port-au-Prince, aux plus belles villas des hauteurs de Turgeau et de Pétienville, qui dominent la capitale haïtienne, un nom est sur toutes les lèvres : celui de « Titid », un diminutif de Jean-Bertrand Aristide, un prêtre de 37 ans à demi-défroqué, individu frêle et timide à la voix effacée dont on a peine à croire qu'il éléctrise et transporte les foules haïennes, d'Est en Ouest et du Nord au Sud, depuis son irruption, le 19 octobre dernier, dans la course à la présidence. Les élections présidentielles

en Haïti auront lieu le 16 décembre prochain.

Une semaine de campagne, deux anniversaires, celui de l'assassinat de trois enfants par la police, le 28 novembre 1985, qui donna lieu, dans la sombre ville des Gonaïves, au début du soulèvement qui a mené à la fuite en exil de Jean-Claude Duvalier et Michèle Bennett, le 7 février 1986. Et celui du 29 novembre 1987, date d'un rendez-vous électoral manqué, avorté dans le sang de la ruelle Vaillant, où périrent mitraillés une trentaine d'Haïtiens qui voulaient simplement voter. Dans les deux cas — patriotisme sincère, calcul électoral ou les deux à la fois — un candidat, toujours le même, est au rendez-vous : « Titid ». Accompagné de milliers de

fans.

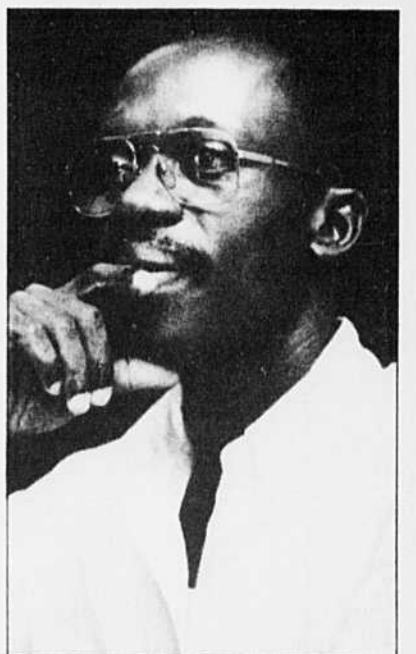
Mercredi matin, les Gonaïves endimanchés comme pour une messe de Pâques, quelque 10 000 personnes — les organisateurs diront plus du double — s'entassent rue des Dattes, autour du cimetière et sur la place d'Armes, pour accueillir, comme un sauveur, le prêtre aspirant-président.

C'est la « fête au village » dans ce bourg de 60 000 habitants et, pour la campagne Aristide, un succès comparable, toutes proportions gardées, aux 50 000 personnes du Cap Haïtien, trois jours plus tôt. Accompagnées de leurs mamans, les petites filles ont quitté leurs cabanes de carton sur terre battue, sans eau ni électricité, sortant leurs coiffures de prin-

cesses et faisant des miracles d'élégance avec de pauvres étoffes.

Au son de la salsa et de rythmes africains, on danse sur la place en attendant la vedette et on hurle des slogans : « Macoutes vous allez partir ». « Titid déjà président ». « Si Titid pas élu, pays tout cassé ».

Aristide, le théologien de la libération célèbre pour ses homélies enflammées contre les riches et les puissants, ménage aujourd'hui les hiérarchies traditionnelles. Dans les villes de province, ses tournées incluent toujours un bonjour chez l'évêque et un coup de chapeau appuyé à l'armée. Une armée pourtant traversée de tendances diverses, y compris les pires, mais envers laquelle
 Voir page A-4: Aristide



Jean-Bertrand Aristide

Yvon BERNIER

EN MÉMOIRE D'UNE SOUVERAINE

MARGUERITE YOURCENAR

168 pages • 19,95\$



Écrits au fil des ans par celui qui fut l'ami et le confident de l'auteur des *Mémoires d'Hadrien* et de *l'Œuvre au noir*, et qui fut chargé par elle de l'édition de ses œuvres complètes dans la collection de La Pléiade, ces textes constituent une vivante introduction à l'univers de la grande romancière disparue en 1987.

UN AUTOMNE AUX COULEURS



BORÉAL

NOUVEAUTÉ

TAXER LES LIVRES, C'EST IMPOSER L'IGNORANCE.

Pas de ministre conservateur à la Commission Bélanger-Campeau

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le vice-premier ministre Don Mazankowski a affirmé qu'aucun membre du conseil des ministres ne présentera ses vues à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec.

M. Mazankowski a répliqué aux Communes que c'est par l'entremise de son propre groupe de travail, le Forum des citoyens, présidé par M. Keith Spicer, que le gouvernement fédéral entendait faire valoir sa position constitutionnelle.

En admettant qu'il pouvait se tromper, il a avancé que la Commission Bélanger-Campeau n'acceptait pas d'entendre les représentations de députés.

Mme Sheila Copps, député ontarien, a réutilisé cet argument, rappelant que le député néo-démocrate de Chambly, Phil Edmonston, avait déjà témoigné devant la Commission. Elle a fait valoir que le premier ministre Brian Mulroney devait étaler ses vues constitutionnelles au grand jour plutôt que de tenir des réunions privées avec les membres de la Commission Bélanger-Campeau.

Jeudi, aux Communes, M. Mulroney avait semblé admettre en réponse à une question de Mme Copps, qu'il avait eu des entretiens privés avec les commissaires. Il avait cependant refusé de confirmer si le gouvernement fédéral avait l'intention de soumettre un mémoire à la Commission constitutionnelle du Québec.

Le député conservateur Jean-Pierre Hogue est le représentant officiel du gouvernement fédéral au sein de cette Commission.

Hier, M. Mazankowski a affirmé aux journalistes, qu'à son avis, le premier ministre allait plutôt expliquer sa vision constitutionnelle à la Chambre des communes et au cours de conférences et que le groupe Spicer était chargé de sonder le pouls de la population sur la question constitutionnelle.

Or, Mme Copps a répliqué qu'elle ne faisait pas confiance au groupe Spicer.

« Le groupe Spicer, tout le monde sait que c'est une farce, a-t-elle précisé à l'issue de la période des questions. Ils ne connaissent pas leur mandat, ils n'ont pas d'échéancier, ils se réunissent deux fois par mois, ce n'est pas sérieux ».

« Je crois que le premier ministre doit s'impliquer dans le débat au Québec et dans les autres provinces, a-t-elle poursuivi. Je crains que la Commission Bélanger-Campeau ait quelque chose de très précis à offrir au public québécois au mois de mars, et nous, on n'aura rien ».

Les salariés de l'État gagnent un peu moins que les autres mais se rattrapent largement sur le reste

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

MÊME SI les salariés du secteur public québécois gagnaient en moyenne 2% de moins que ceux des autres secteurs en 1989, ils bénéficiaient en revanche d'une rémunération globale — salaires, avantages sociaux et conditions de travail — supérieure de 3%.

Voilà un des faits saillants du sixième rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), rendu public hier à Montréal par la présidente de l'organisme, Mme Nicole Poupart Gendreau.

L'IRIR a été créé en 1984 par le gouvernement québécois pour favoriser la bonne marche du processus de négociation dans les secteurs public et parapublic. L'Institut compare savamment la rémunération globale des salariés de 74 catégories d'emploi dans les secteurs public, privé et « autre public » — sociétés

d'État, administrations municipales et fédérales, universités, etc.

Certaines catégories d'emplois — professeurs, infirmières — ne trouvent cependant pas leur équivalent dans le secteur privé et ne font donc pas partie des analyses de l'IRIR. Cette contrainte méthodologique exclut environ 70% des effectifs du secteur public, a précisé hier Mme Poupart Gendreau.

Les salaires moyens du secteur public sont en retard dans près de trois emplois analysés sur quatre, précise l'IRIR. Par contre, l'avance du secteur public pour la rémunération globale ne touche qu'un emploi sur quatre, mais il s'agit de près de la moitié des effectifs comparés.

Si on ne compare que les secteurs public et privé — en excluant le secteur « autre public » —, les deux groupes de travailleurs touchent sensiblement le même salaire, mais ceux du secteur public se rattrapent sur la rémunération globale, avec 9% de plus.

Par contre, le secteur public est en

retard de 6% sur le secteur « autre public », tant au niveau du salaire que de la rémunération globale.

Lorsque l'IRIR analyse les données en fonction du syndicalisme des travailleurs, l'écart se creuse de nouveau entre le public et les autres secteurs : 5% de moins pour les salaires et 3% de moins pour la rémunération globale. D'autre part, les syndiqués du secteur public gagnent bien sûr plus que les non-syndiqués des autres secteurs : 4% pour les salaires et 11% pour la rémunération globale.

En ce qui a trait aux avantages sociaux et aux conditions de travail — qui comptent pour environ un tiers du salaire, rappelle l'Institut — le rapport conclut que le secteur public jouit d'une avance par rapport aux autres secteurs, en particulier au chapitre des régimes de retraite, des congés de maternité et des congés de maladie remboursables (peu courants dans le secteur privé).

Par contre, le secteur privé est plus généreux pour les régimes d'as-

surances, notamment l'assurance-maladie et l'assurance-soins dentaires. Mais c'est dans le secteur public — tant chez les employeurs que chez les employés — que l'on contribue le plus aux différents régimes.

Se basant sur des prévisions de plusieurs organismes — Conférence Board, Banque Royale, etc. —, l'IRIR estime par ailleurs que le Québec connaîtra une croissance de son Produit intérieur brut de moins de 1% en 1991. Mais les dégâts seront moins graves qu'en Ontario ou dans l'ensemble du Canada.

Par contre, le taux de chômage au Québec pourrait passer de 9,7% cette année à plus de 10% en 1991, selon les prévisions recensées par l'IRIR. La croissance de l'emploi devrait aussi ralentir pour se situer à moins de 1%.

L'IRIR tente par ailleurs d'esquisser la tendance des augmentations de salaires prévues pour 1991, en analysant celles de cette année.

Le rapport précise notamment que durant les premiers mois de

1990, les salaires des employés syndiqués du secteur public ont connu une hausse de 7,1%. Mais ce chiffre doit être lu en regard des rajustements salariaux consentis l'an dernier aux infirmières (environ 4%) et des programmes d'équité dans l'emploi (2,5% au maximum), précise l'IRIR.

Dans les deux autres secteurs, les salariés syndiqués ont connu des hausses salariales de 4,8%, alors que les non-syndiqués ont bénéficié d'augmentations de salaires de l'ordre de 5% en 1990.

Ainsi, prévoit l'IRIR, les taux d'augmentation salariale en 1991 varieront entre 4 et 5% pour le secteur public, et un peu moins de 5% pour les autres travailleurs non syndiqués.

Mme Poupart Gendreau espère maintenant que les syndicats, qui boudent à moitié l'IRIR depuis sa création, participeront davantage aux activités de l'Institut, en particulier pour régler l'épineux dossier de l'équité dans l'emploi.

Négociations territoriales avec un groupe d'Inuit

d'après Canadian Press

NAIN, Terre-Neuve — Les gouvernements canadien et terre-neuviens se sont entendus hier pour entamer des négociations portant sur les réclamations territoriales des Inuit du nord du Labrador. Reste à déterminer le mode de partage du coût éventuel d'un règlement.

Outre la réclamation territoriale, qui remonte à 13 ans, l'objet des pourparlers couvrira les questions d'environnement, de développement socio-économique et de gouvernement local. Il est à prévoir qu'une entente pourrait intervenir avant quatre ans, d'après le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, qui participait à la cérémonie de signature d'une entente entre le gouvernement de St. John's, représenté par Clyde Wells, et l'Association des Inuit du Labrador.

Les Inuit devraient recevoir une compensation car depuis des années leur terre et ses ressources sont utilisées sans qu'ils aient accordé leur autorisation, a dit Siddon qui laisse entendre également le versement de sommes pour compenser l'exploitation minière ou la construction de barrages hydro-électriques.

« Terre-Neuve a toujours affirmé ne pas vouloir déboursier cinq cents au sujet de ces réclamations... Nous croyons que les provinces ont une

obligation morale de s'impliquer dans ces paiements », croit M. Siddon.

Selon le ministre fédéral, Terre-Neuve pourrait aussi contribuer par le biais de programmes de développement économique et social. Les 4000 Inuit du Labrador et les quelques autochtones comptant des Inuit dans leur ascendance forment l'un des rares groupes inuit à n'avoir pas négocié de réclamations territoriales. Ces Inuit représentent 85% de la population dans le territoire qu'ils réclament.

Une partie de l'aire revendiquée chevauche sur les territoires de chasse et de pêche de leurs rivaux au Sud, les Innus, qui habitent Davis Inlet et Sheshatshiu.

En avril 1990, la Fédération Tunjavik de Nunavut, représentant 17 000 Inuit de l'Arctique central et oriental, est arrivée à une entente de principe avec le gouvernement fédéral. Cette entente porte sur la plus importante revendication territoriale au Canada et donnerait aux Inuit à l'est des Territoires du Nord-Ouest la propriété d'une région deux fois plus étendue que les provinces de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard réunies; ces titres seraient assorties d'une compensation de 580 millions \$ en 14 versements annuels.

Ryan critique un plan fédéral de l'habitation qui favorise l'Ontario

Norman Dellisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'attitude du gouvernement fédéral dans le développement de l'habitation au Québec a été dénoncée hier tant par le ministre responsable du dossier, Claude Ryan, que par le porte-parole de l'opposition péquiste, Roger Paré, député de Shefford.

Lors d'une interpellation à l'Assemblée nationale sur les politiques d'habitation, M. Ryan a dit qu'on « ne peut pas passer sous silence le désengagement du gouvernement fédéral » en cette matière.

« Une répartition fort contestable des sommes mises à la disposition des provinces par le gouvernement fédéral a malheureusement favorisé l'Ontario au cours des dernières années », a dit M. Ryan qui voit la nécessité de revoir l'entente-cadre, le cas échéant.

Quant au député Roger Paré, il a rappelé qu'une décision de février 1990 prise par Ottawa coupe 51 millions \$ dans l'entente-cadre sur le logement familial.

En 1989, Ottawa avait annoncé une augmentation de son aide financière à l'habitation de 632 millions \$, mais le Québec n'en a récolté que 43 millions \$ tandis que l'Ontario en rece-

vait presque dix fois plus, soit 400 millions \$.

Au moment de la signature de l'entente fédérale-provinciale sur le logement social, Québec recevait 24% des budgets fédéraux et l'Ontario, 31%. Quatre ans plus tard, la part du Québec n'est plus que de 17% tandis que celle de l'Ontario a grimpé à 40%, a déploré le député de Shefford.

« Va-t-on laisser les Québécois payer à coups de millions le développement du logement social en Ontario? », a demandé M. Paré.

Pour sa part, M. Ryan a signalé que la part du Québec dans ce dossier allait grimper à 23% cette année. « Notre objectif, c'est 28% », a-t-il dit.

« Personnellement, je vais regarder attentivement le contenu de cette entente avec Ottawa, de manière à vérifier si des modifications devraient être réclamées par le Québec », a dit le ministre de l'Habitation.

« Si j'en venais à la conclusion que certaines dispositions de l'entente demeurent foncièrement inacceptables pour le Québec, j'irai jusqu'à recommander au gouvernement québécois de dénoncer l'entente et

de la renégocier au complet. Je ne recule pas devant cette perspective », a poursuivi M. Ryan.

Le ministre a dit « déplorer le désengagement fédéral dans ce secteur extrêmement vital pour le bon fonctionnement de l'économie et pour la justice sociale ».

Autrefois, les subventions fédérales étaient versées au prorata de la population, mais elles le sont désormais selon le nombre d'unités d'habitations sociales construites.

« Comme le coût d'une construction est beaucoup plus élevé en Ontario, ils obtiennent des sommes plus importantes que nous », a conclu le ministre.

Quant au député Paré, il a calculé qu'entre 1986 et 1989, le Québec aurait dû recevoir des subventions fédérales supérieures à 1 milliard \$ mais n'a reçu dans les faits que 695 millions \$.

C'est un déficit de plus de 300 millions \$ qu'il faut ajouter dans la balance de la non-rentabilité du fédéralisme uniquement dans le secteur du logement social, a conclu le député de Shefford.

D'autres obstacles pour le « Plan vert »

OTTAWA (PC) — Promis pour l'automne 1989, puis pour le mois de décembre 90, le « Plan vert » tant attendu achoppe encore sur des obstacles non précisés, mais le gouvernement fédéral assure qu'il n'y aura pas d'autres délais.

Le porte-parole du ministre de l'Environnement Robert de Cotret a affirmé hier que la publication du document n'était pas retardée et était toujours prévue pour décembre, concédant du même souffle qu'il y avait encore des questions non résolues, plusieurs décisions à prendre. « Il y a beaucoup de joueurs impliqués », a laissé tomber M. Terry Collins.

La publication du Plan vert, qui orientera la stratégie du gouverne-

ment pour les cinq années à venir, a été maintes fois repoussée à cause des réticences de l'industrie et des provinces, et des tiraillements au sein même du cabinet.

Ce mois-ci, une rumeur insistante voulait qu'on ait dilué la portée, certaines informations faisant état d'un budget qui aurait été ramené de 5 milliards \$ à 1 milliard \$ sur cinq ans. Toutefois ni le ministre de Cotret ni son prédécesseur à l'Environnement Lucien Bouchard, qui a le premier parlé du Plan vert, n'ont jamais parlé d'un budget de 5 milliards \$. Tout au plus M. Bouchard demandait-il 2 milliards \$, et sans être certain de les obtenir, rapportait-on l'an dernier.

Vous êtes commerçant ?

Lisez attentivement ce qui suit.

Le 1^{er} janvier 1991, des modifications concernant la taxe de vente du Québec vont toucher plusieurs biens mobiliers exempts de taxe jusqu'à cette date.

Si vous êtes commerçant et que vous n'êtes pas enregistré comme mandataire du ministre du Revenu du Québec pour la perception de la taxe de vente, vous devez vous inscrire en utilisant le formulaire approprié. Demandez-le dès maintenant.

Et n'oubliez pas que le taux de la taxe de vente du Québec passera de 9% à 8% le 1^{er} janvier 1991.

Pour toute question concernant les modifications qui entrèrent en vigueur le 1^{er} janvier 1991, la façon de vous inscrire en tant que mandataire et vos obligations comme tel, téléphonez-nous.



À Québec :
(418) 659-4692
À Montréal :
(514) 873-4692
Ailleurs au Québec
(sans frais) :
1 800 567-4692.

LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

Québec

Revenu Québec

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

AGNÈS GROSSMANN



Concert de Noël

Au programme:

- Concerto pour la nuit de Noël
A. Corelli
- Extraits-Oratorio de Noël
J.S. Bach
- Extraits-Le Messie
G.F. Haendel
- François Dompierre, chef
- Lynne Fortin, soprano
- Jean-Clément Bergeron, basse
- Charles Prévost, ténor

Les profits de cette soirée seront versés à la Fondation Mira.

Mardi 18 décembre 1990, 20 heures
Église Saint-Jean Baptiste
(angle des rues Rachel et Henri Julien)

Billets: -25\$ - en vente au guichet de la Place des Arts.

Place des Arts

Réservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.
Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$.

La bactérie du légionnaire détectée chez 16 employés d'Hydro-Québec

Isabelle Paré

LA BACTÉRIE responsable de la maladie du légionnaire a été repérée dans le sang de 16 employés d'Hydro-Québec atteints de grippe et de pneumonie, travaillant dans la partie du siège social de Loto-Québec.

La présence de la bactérie « légionella » a été confirmée le 5 novembre dernier par le médecin de la société d'État qui avait ordonné le prélèvement d'échantillons sanguins chez 19 employés affectés, travaillant dans le même secteur du qua-

trième étage de l'édifice, a indiqué hier M. Claude Vermette, directeur du comité de santé et de sécurité au travail des employés de bureau d'Hydro-Québec.

Une enquête plus poussée de l'Institut de recherche sur la santé et la sécurité au travail (IRSST), effectuée à la demande du syndicat, a finalement retracé la présence de cette bactérie dans les conduits du système de climatisation d'une salle de conférence située au même étage où travaillaient les employés affectés.

D'autres tests, effectués cette fois

par la Commission de santé et de sécurité au travail, ont indiqué la présence d'environ 300 colonies de bactéries dans un capteur d'eau situé sur le toit de l'édifice, tout à côté d'une bouche de refroidissement du système de climatisation, affirme M. Vermette.

« Nous n'avons pas encore le rapport de la CSST, mais on nous confirme la présence de bactéries de toutes sortes, sans en dire le nom. On verra quels correctifs seront demandés par la CSST, mais nous sommes inquiets du suivi médical qui sera donné aux employés », a-t-il expliqué.

Les employés affectés par la bactérie de la « légionella » sont tous hors de danger, a de son côté affirmé hier Mme Manon Daigneault, chef de division à l'information d'Hydro-Québec. Tous auraient repris le travail, même si certains présentent encore certains symptômes.

« Ils ont en fait développé l'anticorps à la bactérie. Car seulement des traces de la « légionella » ont été détectées dans la salle de conférence qui n'est pas leur lieu de travail quotidien », a soutenu Mme Daigneault, précisant qu'un suivi médical serait effectué auprès des 16

employés atteints. Le reste du personnel ne sera soumis à des tests sanguins que si d'autres employés présentent des symptômes similaires, a-t-elle ajouté.

Identifiée pour la première fois en 1976, la « légionella » a été ainsi surnommée après avoir causé le décès mystérieux de 34 personnes qui assistaient à une convention de légionnaires à Philadelphie. Le bacille, qui affectionne les systèmes d'aération, entraîne souvent une forte fièvre, une toux sèche et des congestions pulmonaires chez les personnes infectées. Lorsque graves, les symp-

tômes peuvent entraîner la mortalité dans 15 % des cas. On dénombre en moyenne au Canada une douzaine de cas par 100 000 personnes.

Selon Hydro-Québec, la responsabilité d'effectuer des correctifs au système de climatisation du bâtiment relève du propriétaire et non d'Hydro-Québec qui y loue cinq étages pour loger environ 300 de ces employés de bureaux.

« Ce sera à la CSST de faire pression sur le propriétaire de l'édifice s'il s'avère que le système d'aération doit être modifié », a indiqué la porte-parole d'Hydro-Québec.



PHOTO JACQUES GRENIER

Maisonneuve retrouve son socle

Le sieur Paul Chomedey de Maisonneuve a retrouvé, hier matin, son socle de la Place d'Armes au terme d'une absence de trois mois. Les travaux de restauration, effectués par les Métalliers champenois au coût de 450 000 \$, lui permettent maintenant d'afficher un bronze resplendissant. L'embellissement de la Place d'Armes doit encore se poursuivre puisque le socle de la statue et le bassin feront à leur tour l'objet d'une réfection. L'ensemble des travaux sera complété d'ici le printemps prochain.

Des universités accueillent mal l'idée d'ajouter une quatrième année à la formation des futurs c.a.

Josée Boileau

COMME L'ÉCOLE des Hautes Études commerciales l'a demandé plus tôt cette semaine, l'Ordre des comptables agréés du Québec veut lui aussi ajouter une quatrième année à la formation des futurs c.a. pour corriger les différences, encore marquées cette année, entre les résultats des anglophones et des francophones à l'examen final donnant accès à la profession.

Mais cette initiative est loin de soulever l'enthousiasme dans plusieurs universités du Québec.

« Ajouter une quatrième année, c'est un peu précipité comme décision, disait hier M. Paul-Victor Paré, directeur du département de comptabilité à l'université Laval. D'ailleurs, nous en avons déjà discuté entre universités et il ne me semblait pas alors qu'il y avait consensus autour de la table ».

« Une quatrième année, à quoi ça rime ? », lançait de son côté le directeur intérimaire des sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal, M. Robert V. Anderson, alors qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières, on se dit prêt à suivre la décision si tout le monde s'y plie. « Mais on est tout à fait capable de vivre avec une formation qui resterait à trois ans », signale le professeur René Garneau, responsable de la formation en vue de l'examen de l'Ordre.

L'Ordre, lui, estime que cette année supplémentaire de cours est la meilleure réponse à apporter au taux d'échec impressionnant enregistré par les universités francophones du Québec. Les résultats de cette année

sont à peine meilleurs que ceux de l'an dernier. Au total, 36,9 % des Québécois ont réussi l'examen pan-national, contre 33,2 % l'an dernier. Mais à nouveau, un véritable fossé sépare les candidats des neuf universités francophones de ceux des universités McGill et Concordia : 33,5 % de réussite contre 60,7 % du côté anglophone (l'an dernier, le taux était de 29 % chez les francophones et de 59 % pour les anglophones).

Le Québec se retrouve ainsi au dernier rang au Canada, où le taux de réussite est de 49,4 %. Sans le Québec, la moyenne nationale augmenterait à 58 %.

On a à nouveau fait état hier des raisons susceptibles d'expliquer cette importante différence dans les résultats à l'examen : les universités anglophones canadiennes exigent une formation de quatre ans, leurs candidats font un stage de deux ans avant de se présenter à l'examen plutôt qu'après, comme le font les francophones. Elles exercent également une présélection des candidats avant leur inscription à l'examen.

De ce système, et dans la foulée de la décision rendue lundi par le juge Herbert Marx qui déboutait des étudiants contestant l'examen final, l'Ordre n'a préféré retenir que l'idée d'améliorer la formation. Une année supplémentaire d'études, possiblement considérée comme un diplôme de deuxième cycle, s'ajouterait à l'obtention du baccalauréat en comptabilité et ne serait accessible qu'aux étudiants qui répondent à certains critères. Les étudiants ne pourraient se présenter à l'examen final qu'à l'issue de ce deuxième diplôme.

« Faire le stage avant, par contre,

n'est pas essentiel selon nous pour réussir l'examen, c'est pourquoi nous ne faisons pas cette proposition », ajoutait M. Jacques Levesque, président de l'Ordre.

Pourtant, contrastant avec les dénégations de l'an dernier, certaines universités estiment maintenant que les comparaisons sont, somme toute, bien futiles. « On veut comparer des pommes et des oranges », s'exclamaient hier plusieurs personnes interviewées.

« Notre règle de base c'est : à chacun sa chance », explique M. Anderson, de l'UQAM, la plus critiquée des institutions parce que son taux de réussite, de 24,5 %, est le plus bas de tous.

« Nous permettons à tous nos étudiants de se présenter à l'examen, poursuit-il, d'où ces moyennes invraisemblables. Si on appliquait la même présélection que les universités anglophones, on ne ferait pas pire que les autres et il n'y aurait pas de problème ».

À l'UQAM, en effet, les étudiants qui pendant leurs études obtenaient une moyenne de 3,5 sur 4 ont réussi à 70 % l'examen, ce qui se compare à la situation nationale, alors que ceux qui avaient moins de 2,5 sur 4 ont été 90,8 % à échouer l'examen. Dans les universités anglophones, les étudiants qui n'ont pas 2,5 de moyenne ne peuvent se présenter à l'examen de l'Ordre. L'UQTR applique le même système et cette année, elle se classe au premier rang des universités francophones.

Le directeur des HEC, M. Jean Guertin, analyse différemment la situation : « Dans le passé, il y avait traditionnellement un écart de 5 à 6 % entre les francophones et les an-

glophones. C'était le prix à payer pour notre système différent, et nous l'acceptons. Mais aujourd'hui, l'écart est devenu trop grand, nous ne pouvons plus l'accepter ».

La quatrième année de formation avait déjà été revendiquée par les HEC auprès du gouvernement en 1983, mais en pleine crise économique, les coûts qu'aurait engendrés un tel projet l'avaient fait sombrer. C'est d'ailleurs parce qu'elles s'y étaient prises plus tôt, à la fin des années 70, que les universités anglophones, elles, en bénéficient aujourd'hui.

La direction des HEC a pour sa part déjà contacté le bureau de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, de qui relève la décision de permettre ou non cette année de formation supplémentaire, et celle-ci serait prête à la discussion sur le sujet.

Si, hier, les étudiants ont accueilli leurs résultats avec un calme proche du défaitisme, toute cette affaire reste malgré tout explosive dans les facultés d'administration du Québec. Plusieurs revendiquent un examen québécois, ou plus d'examen du tout. À l'UQAM, le déchaînement entre les professeurs est tel que le département n'arrive pas à dégager une prise de position globale, ce qui explique notamment pourquoi elle fut la seule des universités québécoises à ne pas participer à la poursuite engagée contre l'Ordre des c.a.

Les huit autres universités, qui avaient recruté et financé les étudiants impliqués dans la poursuite, se rencontreront la semaine prochaine pour décider si elles porteront ou non en appel la décision du juge Marx.

Bourbeau implantera un système d'apprentissage en entreprise quoi qu'en dise le ministère de l'Éducation

Jean-Pierre Proulx

LE MINISTRE de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, remet carrément en question les exigences du ministère de l'Éducation touchant l'accès à la formation professionnelle des adultes. Il a en outre décidé d'implanter un « système d'apprentissage » en entreprise dont il entend assurer la maîtrise.

C'est ce que révèle une lettre du 30 août dernier à l'ex-ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, et qu'a rendue publique hier la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). M. Bourbeau répondait à la lettre confidentielle que lui avait envoyée son collègue le 6 avril dernier.

Claude Ryan, le ministre de l'Éducation de l'époque, s'était inquiété vivement des initiatives de M. Bourbeau.

Dans sa lettre, M. Ryan y traitait des « nombreux problèmes d'harmonisation et de clarification » entre les deux ministères. « Loin de s'estomper », écrit-il, ces problèmes pourraient bien s'aggraver et se multiplier si le gouvernement devait retenir certaines orientations que vous avez mises de l'avant au cours de ces derniers mois ».

Le problème des seuils de compétence nécessaires pour accéder à la formation professionnelle est de ceux-là. Depuis la réforme du régime pédagogique pour la formation

professionnelle, il faut minimale-ment, pour les métiers les plus exigeants, avoir réussi les matières de base de 4e secondaire, et pour les métiers moins techniques, ceux de 3e secondaire. Ces exigences sont dorénavant les mêmes pour les jeunes comme pour les adultes.

Ces seuils, fait valoir M. Ryan, ont été déterminés en consultation avec l'entreprise. Ils ont fait consensus et ils sont maintenant « un des éléments de base » de la réforme. Mais on tient compte, pour les adultes, « de la formation acquise antérieurement » et on n'exige rien pour les programmes de recyclage et de perfectionnement.

L'application rigoureuse de ces seuils a eu des répercussions considérables chez les adultes, devait répliquer M. Bourbeau. Les inscriptions ont chuté de 59 % cette année. Il juge insuffisants les assouplissements apportés par le MEQ.

Par exemple, seulement 10 des 41 adultes inscrits au cours de briquetage de Rivière-du-Loup ont pu se rendre admissibles. À Montréal, seulement deux des 32 inscrits à un cours de cuisine d'établissement ont pu faire de même.

« Il est urgent, conclut-il, de lever ces obstacles et de faire en sorte qu'un adulte, dont l'objectif premier n'est pas l'obtention d'un diplôme, mais l'accessibilité à une formation d'appoint, puisse y accéder rapidement ».

Du reste, ajoute M. Bourbeau, l'école « ne représente pas l'unique voie

qui permette d'apprendre, d'acquérir une compétence et de développer une capacité d'adaptation au marché du travail ». D'où son projet de « système d'apprentissage » dans l'industrie.

Là-dessus, M. Ryan écrivait aussi, le 6 avril, que l'industrie de la construction, pourtant bien structurée, à qui est confié de parfaire l'apprentissage scolaire, a conclu qu'elle n'avait pas les moyens de le faire. Comment croire, demande-t-il, que les autres secteurs industriels qui le sont moins vont faire mieux ?

Chose certaine, prévient M. Ryan, l'implantation d'un tel système exigera un encadrement juridique et pédagogique et il faudra fatalement y reconnaître le rôle de son ministère.

Le système d'apprentissage, réplique M. Bourbeau, « représente une solution concrète au phénomène du décrochage ». Deuxièmement, les apprentis ne seront pas des étudiants mais des salariés. Par conséquent,

conclut-il, « la responsabilité de définir les plans d'apprentissage, de veiller au cheminement des apprentis et de les évaluer périodiquement doit appartenir avant tout à son ministère ».

Un système, ajoute-t-il, ne débouche pas sur un diplôme, mais sur la reconnaissance de la « capacité d'effectuer certaines tâches selon les exigences du marché du travail ». Aussi, le ministre fait-il des réserves au fait que le « régime soit, à toutes fins pratiques, pris en charge par le MEQ ».

M. Ryan croise encore le fer avec M. Bourbeau à propos de l'intention de ce dernier de mettre sur pied un système de reconnaissance des compétences et sur le rôle de « guichet unique » qu'il veut faire jouer aux Commissions de formation professionnelle.

On n'a pu obtenir hier d'informations supplémentaires sur l'évolution de ce dossier litigieux.

diffusion
stephanie bis

Pour vous aider à combattre la récession nous vous offrons de

50%

de réduction sur toute notre collection automne hiver 1990

Caracas — Canasport Sandro — Gérard Darel, etc...

Accessoires: foulard bas — bijoux, sacs à main — etc...

Pour avoir un meilleur choix parmi nos exclusivités ne tardez pas à nous rendre visite

Tout pour la croisière, toute l'année
Beau choix de fausse fourrure

Promotion:
pelisse pour dames à 620\$ réduit à 350\$

1110, rue Laurier ouest 270-7797 / 2030, rue Crescent 844-0063

INSIGNE DU MÉRITE DE L'OIIQ 1990

Marie-France Thibadeau,
inf., M. Sc. N.
Doyenne, Faculté des sciences infirmières
Université de Montréal

L'OIIQ est une corporation professionnelle qui regroupe 60 000 membres.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Dans le cadre de la 70^e assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, tenue au Palais des congrès de Montréal, le 6 novembre, Marie-France Thibadeau a été honorée de l'Insigne du mérite pour sa contribution à la profession.

Leader incontesté sur les scènes nationale et internationale, autant au niveau de la conception des programmes d'enseignement universitaire qu'au niveau du développement de la recherche en soins infirmiers, Marie-France Thibadeau vit avec une détermination étonnante pour la promotion des soins infirmiers.

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Montres Panthere

Modèles en or 18 ct et acier à partir de 2 900 \$

de Cartier

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, Crescent • (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Grand Prix BREITLING

T.P.\$.

(TROUVAILE PÉCUNIAIRE SENSATIONNELLE)

LES TAUX HYPOTHÉCAIRES VOUS EMPÊCHENT DE VENDRE VOTRE MAISON?

Profitez de notre programme de «1^{re} hypothèque» et voyez comment nous pouvons vous aider à vendre votre maison avant le 31 décembre

le sanctuaire
du mont-royal

Nous avons ce que vous recherchez!

Bureau de vente des condominiums
6301, place Northcrest, Montréal (Québec) H3S 2W4
tél.: (514) 738-6000

Projet réalisé par le GROUPE LÉPINE

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bush

« Les autorités irakiennes, qui suivent avec intérêt les déclarations du président Bush en vue de les étudier et d'examiner leur portée, ne pourront pas se prononcer sur elles avant samedi au plus tôt », a-t-on précisé de mêmes sources.

Dans leurs journaux de la soirée d'hier à 20 h et 22 h, la radio et la télévision irakiennes ont passé sous silence l'offre du président américain, annoncée moins d'une heure plus tôt.

L'agence irakienne officielle INA n'avait pas non plus fait état jusqu'à 22 h 30 de l'initiative américaine.

Par ailleurs, des milieux politiques à Bagdad ont estimé que l'offre de M. Bush constituait « un changement dans les positions antérieures » des États-Unis. Cette initiative « répond en partie à la nécessité, maintes fois soulignée par la direction irakienne, d'engager un dialogue direct avec les États-Unis sur un règlement pacifique de la crise du Golfe », ont souligné ces milieux.

À la question de savoir pourquoi il acceptait maintenant des discussions alors qu'il avait rejeté toute idée d'un émissaire en Irak, M. Bush a souligné que la situation avait changé avec l'adoption jeudi de la résolution de l'ONU sur un possible recours à la force. Cette résolution, a-t-il estimé, « a une bonne chance de faire comprendre » la détermination internationale à Bagdad.

Les États-Unis, a-t-il souligné, sont maintenant prêts à faire un effort pour s'assurer « les yeux dans les yeux » que ce message est bien compris. Il a cependant affirmé qu'une telle mission américaine en Irak ne devait pas être considérée comme un « ultimatum ».

Le président américain a affirmé n'avoir reçu aucun signal de la part de l'Irak que ce pays désirait discuter et a souligné qu'il n'était pas certain que Saddam Hussein accepte l'offre américaine. M. Bush a limité les espoirs de résultats spectaculaires en cas d'acceptation irakienne : « Je n'ai pas tant d'espoir que cela aura d'importants résultats », a-t-il dit.

M. Bush a immédiatement fixé les limites d'une rencontre Saddam Hussein-James Baker : « Il ne s'agit pas d'un voyage de concession (...) Il ne peut y avoir de moyens de sauver la face » du président irakien, a-t-il déclaré, affirmant qu'il n'était pas question de lier la crise du Golfe au problème palestinien comme le demande l'Irak.

Le président américain a réaffirmé les objectifs américains et des Nations unies : retrait irakien total et inconditionnel du Koweït, restauration du gouvernement légitime de ce pays, libération de tous les otages et sécurité de la région du Golfe.

« On ne peut accepter rien de moins qu'une totale application, sans conditions, des résolutions de l'ONU », a-t-il dit.

M. Bush a révélé « un développement très intéressant » : les Irakiens, a-t-il dit, ont fourni de la nourriture et des cigarettes à l'ambassade américaine à Koweït qui commençait à manquer de réserves, et une nouvelle livraison doit avoir lieu aujourd'hui. Il a affirmé ne pas savoir pourquoi l'Irak avait, semblait-il, changé de politique envers l'ambassade américaine.

Réaffirmant sa réoccupation pour le « viol et le pillage » du Koweït, pour l'avenir de ce pays, pour la situation des otages et de l'ambassade américaine et pour l'insatiable appétit « de Saddam Hussein pour les armes, notamment nucléaires, M. Bush a déclaré, à l'adresse des membres du Congrès et autres responsables américains qui prônent la patience, qu'il y avait des désavantages à attendre trop longtemps.

« J'ai toujours l'espoir d'une solution pacifique, a-t-il dit. Je veux la paix, pas la guerre (...) Je continuerai d'être patient », a-t-il déclaré, tout en soulignant que la résolution de l'ONU adoptée jeudi disait clairement « que le temps presse ».

« Si la force est nécessaire (...) nous aurons assez de puissance pour réaliser notre mission (...) Je vous l'assure, si l'action militaire est nécessaire, ce ne sera pas un autre Vietnam. Ce ne sera pas une guerre qui s'éternise », a promis M. Bush à ses compatriotes et aux soldats américains déployés dans la région du Golfe, soulignant avec émotion qu'il recevait un courrier qui lui « brisait le cœur ».

Il a souligné qu'il prendrait lui-même la décision d'aller s'il le faut au combat et a affirmé qu'il ne pouvait demander l'avis de tous les membres du Congrès. Les consultations se poursuivront, a-t-il dit, tout en indiquant qu'il ne voulait pas de session spéciale du Congrès. Mais, a-t-il dit, si les membres du Congrès entendent revenir en session et approuver sa politique, « qu'ils viennent, nous sommes prêts ».

D'autre part, un appareil irakien a atterri hier après-midi à Stockholm avec à son bord 53 Suédois, 5 Finlandais, 5 Britanniques et un Uruguayen de retour d'Irak où ils étaient retenus contre leur gré, ont indiqué les autorités de l'aéroport de Stockholm-Arlanda.

Les ex-otages ont été accueillis par le premier ministre social-démocrate suédois Ingvar Carlsson. C'est une lettre adressée par M. Carlsson au dirigeant irakien Saddam Hussein qui a permis la libération des otages suédois. Trois d'entre eux sont cependant restés en Irak et doivent regagner la Suède dans les prochains jours.

Par ailleurs, des manifestations sont organisées, ce matin, à Bagdad et dans les autres villes irakiennes, pour protester contre la résolution « injuste » du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force contre l'Irak, a annoncé hier soir la télévision irakienne.

Selon la télévision, « ces manifestations, qui commenceront dans la matinée, seront organisées pour protester contre la résolution américaine injuste, adoptée sous la couverture du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Les manifestations, qui coïncident avec la commémoration en Irak de « la journée du martyr » — célébrée le 1er décembre de chaque année en mémoire des 1500 prisonniers irakiens assassinés, selon Bagdad, par l'Iran en 1981 — intervient du lendemain de l'offre du président américain George Bush d'une offre d'engager des discussions avec Bagdad sur la crise du Golfe.

Par ailleurs, après les États-Unis, le Canada pourrait à son tour se rendre à Bagdad pour tenter de dénouer la crise qui sévit dans le golfe Persique.

C'est ce qu'a indiqué hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, au lendemain d'une résolution des Nations unies autorisant le recours à la force contre l'Irak si celui-ci ne s'est pas retiré du Koweït d'ici le 15 janvier.

Alors que le ton monte sur la scène

internationale pour faire entendre raison au président Saddam Hussein, M. Clark a expliqué que le Canada pourrait imiter le geste de Washington si cela s'avérait nécessaire.

« Nous n'écartons aucune hypothèse, a-t-il soutenu. Je pense que le rôle du Canada à ce stade devrait plutôt être axé sur des actions privées, mais il va sans dire que je suis prêt à me déplacer (à Bagdad), tout comme le premier ministre et d'autres ministres canadiens ».

◆ Distributeurs

tation des copies doublées a été significative avec une hausse de 20 %. Et le nombre total de copies en version française reste inférieur aux copies en version originale : 44,9 % en français par rapport à 55,1 % en anglais.

Mais l'année de surveillance a démontré, aux yeux de l'organisme chargé de conseiller le ministre des Affaires culturelles, « qu'il est possible de prévenir les abus ». Cependant, prévient-il, « l'identité culturelle a besoin d'oxygène » surtout pour les jeunes qui veulent voir les films dès leur sortie, et qui, à défaut d'y avoir accès dans leur langue, les verront en anglais.

L'IQC croit qu'il faille faire preuve de modération et limiter les modifications légales. Il recommande au gouvernement un seul changement majeur, soit que les films américains qui sont présentés en plus de cinq copies produisent leur version en langue française en 45 jours, au lieu de 60. Car ce sont ces films à gros budgets et à succès qui sont prisés.

Pour le reste, les dispositions actuelles s'appliqueraient, soit la règle du 60 jours pour les films présentés en moins de cinq copies et la présentation obligatoire d'un nombre de copies en français au moins aussi élevé que celui de copies en version anglaise originale. Les films pourraient toujours être présentés en version originale anglaise exclusivement pendant 60 jours.

L'IQC propose aussi un ensemble de mesures pour encourager les distributeurs américains à faire doubler leurs films au Québec : il suggère aussi un monitoring permanent qui permettrait de signaler tout relâchement. Il préfère l'adoption de règlements à des changements insérés dans la loi, plus immuables.

Quelque 64 % des Québécois francophones préfèrent voir les films américains en version française. (Pour l'ensemble des Québécois, 56 % des préférences vont au français et 44 % à la version originale anglaise). Cependant, 11 % de ces francophones qui souhaiteraient consommer la version française se résignent à voir le film en anglais à sa sortie, quitte à le revoir en version française. Ce comportement est particulièrement répandu chez les 15-19 ans.

D'ailleurs on peut élargir cette catégorie pour englober les 15-35 ans. Les autres, soit 52 %, attendent la version française, souvent en vain puisque seulement 36,2 % des films en version originale anglaise sont doublés à l'intérieur des délais prévus.

Ce projet de loi réintroduira la référence au sous-titrage qui avait été retirée en 1987, mais de manière à ce que le film sous-titré ne puisse compter dans le calcul des sorties simultanées ni justifier des visas permanents pour des copies en version originale dans une langue autre que le français sans équivalence en français.

Pour l'IQC, il ne fait aucun doute que la somme des films doublés augmenterait si plus de films étaient doublés ici même au Québec. Ceux qui le sont présentement se retrouvent plus rapidement sur nos écrans que ceux qui passent par la France. Comme on le sait, le Canada et le Québec ont échoué dans leurs tentatives de mettre fin au monopole qu'exerce la France dans l'industrie du

doublage, en exigeant que tous les films doublés présentés en France soient doublés chez elle. Mais le gouvernement du Québec estime que les distributeurs comprendront qu'il est économique de faire doubler leurs films ici, même s'il leur faut les redoubler en France. Le gouvernement s'est rendu compte que les films doublés ici sont disponibles plus rapidement, souvent en moins de 30 jours. Il entend donc soutenir l'industrie du doublage.

Les recettes totales de l'exploitation cinématographique de mai 1988 à mai 1989 se sont élevées à 74,4 millions \$. L'IQC ne s'intéresse cependant qu'aux revenus découlant de programmes simples, soit 59,8 millions \$. Or, 65,5 % des revenus de cette période provenaient des films en version originale anglaise et 34,5 % de films présentés dans la version française correspondante.

« Les versions originales anglaises continuent de rapporter plus que les versions françaises. Toutefois, la contribution des versions françaises est fort significative dans l'augmentation totale des recettes », note l'Institut. À noter aussi que la polarisation de la demande vers les gros titres en version française est « radicale ».

Les films doublés rapportent plus que ceux qui ne le sont pas. Mais ceux qui sont doublés sont les films à succès. Tous les films de 300 000 \$ sont doublés. Et l'impact positif de l'augmentation de copies en version française est incontestable.

« Les deux grandes composantes de l'offre de film en français — les films en français et les versions doublées en français — ont connu un regain économique. Cette augmentation est due à une augmentation de copies ».

◆ Médiateur

billets pour ce spectacle, encaisseront une perte de 900 000 \$ s'il doit être annulé. Une situation qui mettra en péril leur saison 91 et menace la survie de la compagnie.

L'Orchestre symphonique de Montréal, qui devait présenter deux importants concerts à la salle Wilfrid-Pelletier lundi et mardi, a annoncé hier leur déplacement à l'Église Saint-Jean-Baptiste, située à l'angle des rues Rachel et Henri-Julien. Encore là, des milliers de dollars de frais supplémentaires.

De jour en jour, la liste des producteurs qui perdent des sommes considérables à cause du conflit à la PdA s'allonge. Leur colère a augmenté encore d'un cran hier lorsqu'ils ont constaté, lors d'une conférence de presse, la totale impuissance du directeur général de la société d'État, M. Guy Morin, à accoucher d'une solution qui pourrait mettre fin aux hostilités.

Depuis le 22 novembre, aucune négociation n'a eu lieu entre les représentants de la PdA et ceux des syndicats. La direction de la PdA a bien tenté de reprendre le dialogue mercredi, mais le syndicat aurait refusé l'invitation.

Le conciliateur dans ce dossier n'a pas jugé utile de convoquer les parties depuis plus d'une semaine, ou de faire savoir avant jeudi son incapacité à trouver une solution au conflit. Quant à la PdA, elle soutient que les négociations sont dans une impasse et que le mur qui se dresse devant eux nécessite l'intervention d'un médiateur.

Ce dernier commencera son travail lundi, ce qui est bien tard, de l'avis de certains producteurs.

Au syndicat des techniciens, Gilles Arpin explique une nouvelle fois que les syndicats sont prêts à reprendre le travail, sans cependant abandonner les moyens de pression (notamment retarder les spectacles) « destinés à faire connaître nos revendications ».

« Le conflit qui nous oppose à la

PdA doit être expliqué et c'est précisément ce qu'on fait. On revendique des droits. Et le montage des spectacles qui seront éventuellement présentés au Musée d'Art contemporain en est un ».

Jusqu'ici, les prétentions syndicales ont toujours été dans le même sens : « tous les locataires de la PdA présentant des spectacles reliés aux arts de la scène sont obligés d'embaucher des techniciens accrédités à l'Alliance internationale des employés de scène ».

Or, le Musée d'Art contemporain n'a encore signé aucun bail avec la PdA. Le Musée, présentement à la Cité du Havre, déménagera en 92 dans un édifice situé dans le quadrilatère de la PdA, mais aucune décision n'a encore été prise quant à son statut : sera-il ou non locataire de la PdA ?

« Le Musée pourrait très bien devenir locataire du ministère des Affaires culturelles », signale Gilles Bonin, secrétaire général du Musée. Il a quelques années, nous étions locataire du ministère des Affaires municipales. Il n'est donc pas farfelu de penser que notre nouvel édifice appartenne à un ministère qui nous le louerait. Ça reste à être discuté ».

Quant à la possibilité de voir les techniciens de la PdA monter les spectacles du Musée en 92, M. Arpin dit qu'il n'en est pas question.

« On a déjà du personnel pour faire ce travail. Et ils sont syndiqués. Une fois que nous serons déménagés, ils seront encore avec nous. Alors, je ne vois vraiment pas comment le syndicat peut s'imaginer qu'il peut exiger de venir travailler au Musée ».

Loin d'être inquiété par la possibilité de voir le Musée d'Art contemporain n'avoir aucun lien avec la PdA, sauf celui d'être voisin sur un même terrain, Gilles Arpin conclut en disant « que la PdA n'empêchera pas ses techniciens de monter des spectacles sur des lieux situés dans le même quadrilatère ».

« Et on est prêt à rester dehors longtemps pour ça ».

◆ Aristide

l'aspirant-président joue le rapprochement à tout crin. Dans son bref discours des Gonaïves, il parlait trois fois de « la solidarité de l'armée » et de « l'accord avec le peuple », comme pour éloigner le spectre d'une trahison envers le processus démocratique. Même « les bourgeois », alliés nécessaires de la reconstruction nationale, font partie du tableau, et « plusieurs d'entre eux travaillaient avec nous ».

Dans la nuit précédant son arrivée dans cette ville réputée « dure », bastion macoute mais aussi haut lieu de l'opposition, des menaces contre les organisateurs du père Aristide auraient semé l'inquiétude pour ces derniers. Selon un conseiller de prêtre-candidat, membre de son *Brain Trust* central si dans une luxueuse villa de Port-au-Prince, un colonel des Gonaïves, apparemment ivre, aurait téléphoné en pleine nuit, promettant un drame pour le lendemain. La chose ne fut jamais vérifiée, et doit être ajoutée aux milliers de peurs, de rumeurs invérifiables et d'interprétations qui brouillent continuellement le paysage politique haïtien.

Toujours est-il qu'aux Gonaïves, mercredi, c'est un détachement de l'armée de Port-au-Prince qui escorte le père Aristide, et que la caserne jaune moutarde attenante à la place d'Armes ne semblait pas partager la liesse populaire.

Jedi midi, rue de la Vallée à Port-au-Prince. Le père Aristide, encore lui, s'est rendu, pour le troisième anniversaire de la tragédie de novembre 1987, fleurir le lieu du massacre et réclamer, pour les martyrs, une minute de silence. Minute jamais vraiment observée par les 20 000 personnes présentes, tant ce petit homme suscite, presque malgré lui, une transe parfois voisine de l'hystérie collective.

Les fans de « Titid », il s'en faut de beaucoup, n'écoutent pas toujours ce qu'il a à leur dire, et ce ne sont certes pas ses réflexions sur « la jonction du politique et du scientifique » comme programme de gouvernement qui soulèvent les bidonvilles de Cité-Soleil ou de Croix-des-Bossales. La chose était évidente jeudi matin à la rue de la Vallée, elle crevait aussi les yeux — et les oreilles — à la faculté des Sciences, un peu plus tôt, où un millier d'étudiants ont fini par ensevelir les réponses du « père pète du peuple » de leurs slogans enthousiastes, « Titid », il l'a d'ailleurs dit lui-même — ne s'appartient plus. Légende dans son pays et dans le diaspora, il a « fait don de sa personne au peuple », martyr vivant auréolé de quatre attentats et d'un statut ecclésiastique désormais douteux — « sus-pendu » de son ordre, il n'a pas encore été dépouillé de son titre par Rome — mais qui continue d'opérer à fond.

Ce n'est pas l'unanimité, certes, mais vu de Port-au-Prince, cela ressemble à une vague de fond. Les organisateurs d'Aristide visent « une nette victoire dès le premier tour », le 16 décembre, les autres candidats — Marc Bazin en tête, brillant technocrate centriste formé à Washington — sont désormais forcés de se déterminer par rapport au « phénomène Titid ».

À l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès — ANDP, coalition de trois partis dont Bazin est le candidat présidentiel et Serge Gilles, ami personnel de Michel Rocard, premier ministre pressenti, on dit craindre « l'ayatollahisme » potentiel d'un phénomène charismatique « surgi de nulle part », dépourvu de programme et de base partisane organisée. On reproche aussi à la « constellation Aristide » d'avoir attiré à elle les opportunistes et d'avoir « viré capot » sur l'exigence — posée d'abord, oubliée ensuite — de faire arrêter le macoute Roger Lafontant et démissionner la présidente Pascal-Trouillot, comme préalable absolu à la tenue d'élections. « Nous au moins, nous disons la même chose depuis deux ans », a déclaré au DEVOIR M. Gilles, qui fut victime des

séances des « 5 heures de Prosper Avril », lors des razzias anti-opposition de février dernier.

Pour ou contre Titid, telle est la question à Port-au-Prince. Pour, comme ce chauffeur de taxi de l'Holiday Inn, pour qui « Titid est un homme pur, qui n'a pas de femme et qui va nous donner à manger ». Ou contre, comme cette employée du très chic Hôtel Montana — où s'entassent les observateurs étrangers — qui s'exclame : « C'est un fou dangereux, qui va devenir ce que sont devenus tous les autres soi-disant libérateurs du peuple avant lui ! »

Le voyage de François Brousseau en Haïti a été rendu possible en partie grâce à la collaboration financière de Développement et Paix.

◆ Rémillard

sûrement en faveur de la décentralisation des pouvoirs vers les régions. Jeudi, il s'est presque engagé à en inscrire le principe dans une future constitution québécoise et d'articuler ensuite, dans une loi sur le développement régional, un nouveau partage des pouvoirs entre Québec et les instances locales.

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), M. Roger Nicolet, a mis en garde le ministre, hier, par communiqué, contre toute tentation de précipiter les choses. Il suggère au ministre de laisser la Commission sur l'avenir du Québec tirer ses conclusions, et d'attendre les résultats des négociations qui doivent commencer bientôt sur le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les municipalités et le gouvernement, avant d'échafauder des modèles de développement.

Quoi qu'il en soit, il est apparu cette semaine que la Commission Bélanger-Campeau ne pourra passer à côté de ce sujet dans le rapport qu'il doit rendre en mars prochain. « Il ne faut pas concevoir le mot constitutionnel strictement en fonction de nos relations avec le reste du Canada, dit le ministre. C'est en fonction aussi du Québec comme société, comme peuple, qui a à restructurer, à repenser son pouvoir et à s'organiser en conséquence ».

Tour à tour, à Matane, Sept-Îles comme à Jonquière, où la Commission mettait un terme hier à une première semaine de tournée dans l'arrière-pays, des maires, des organismes de développement, des groupes de femmes, des universitaires, des bandes indiennes, ont martelé le même message : une fois que le Québec aura choisi son statut constitutionnel, nous voulons de nouveaux pouvoirs, selon diverses formules.

Il faut modifier la « mentalité centralisatrice » de l'appareil étatique du Québec, résume le maire de Chicoutimi, M. Ulrich Blackburn.

En matière de développement régional, le Conseil de concertation et développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean suggère de rapatrier à Québec puis de déléguer en bonne partie à de nouvelles structures politiques régionales, tous les pouvoirs et les budgets actuellement dévolus à ce secteur par Ottawa.

Les politiques d'intervention régionale des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) ont toutes conduit à des « échecs cuisants » pour nos régions qui « s'appauvrissent et se disloquent », soutient le conseil. Le meilleur moyen de mettre fin aux « chicanes stériles » entre Québec et Ottawa dont « nous faisons quotidiennement les frais », écrit l'organisme dans son mémoire, c'est de prendre nos affaires en main nous-mêmes.

Dans le domaine scolaire, c'est pareil. L'occasion est belle, pense le Conseil des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de considérer prioritairement dans un Québec nouveau une responsabilisation véritable des gouvernements scolaires locaux « et de leur confier un plus large éventail de pouvoirs. Cet organisme met toutefois en garde le gouvernement contre la tentation de créer des gouvernements régionaux qui s'occuperaient de tout, y compris de l'éducation, « trop importante pour être noyée à travers des préoccupations de divers ordres ».

Les Montagnais du Lac-Saint-Jean et les Innus de la Côte-Nord revendiquent eux aussi une forme d'autonomie gouvernementale sur leurs territoires dans certains domaines reliés à la survie, au développement et au respect des traditions de leurs peuples. Ils réclament la création pour eux d'un palier distinct de gouvernement et la protection, dans la constitution du Québec, de leur autonomie.

Les régionaux ont parlé très fort durant cette semaine époussante où la Commission a entendu pas moins de 40 mémoires. Seulement deux témoins, par ailleurs, sur ce lot impressionnant, se sont portés à la défense du fédéralisme : il s'agit de deux dames, Mmes Eva Côté à Matane et Julia Simard à Jonquière, proches du Parti libéral du Canada. Leurs présentations sont passées inaperçues.

La Commission se déplace la semaine prochaine à Val d'Or, Hull et Sherbrooke.

Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Federal Environmental Assessment Review Office

EXAMEN ENVIRONNEMENTAL PROJET DE DÉCONTAMINATION CANAL DE LACHINE

Une commission conjointe d'évaluation environnementale a été formée par les ministres de l'Environnement fédéral et québécois pour tenir un examen public du projet de décontamination du canal de Lachine et du bassin en amont dans le lac St-Louis.

Dans son mandat, la commission étudiera les impacts sur l'environnement et sur le milieu social de différentes méthodes pour décontaminer, traiter et disposer des sédiments contaminés. La commission recommandera la méthode la plus appropriée aux promoteurs fédéraux; le Service canadien des parcs et la Société du Vieux-Port de Montréal qui veulent tous deux réouvrir le canal au public pour des activités récréatives.

La commission a rendu public de l'information au sujet du projet de décontamination du canal de façon à permettre au public intéressé de se familiariser avec celui-ci et ainsi mieux participer à l'examen public.

La commission détermine présentement les questions importantes qui devront être étudiées dans l'évaluation environnementale. Elle tiendra des réunions publiques où les personnes intéressées pourront suggérer les questions qui devraient être approfondies et exprimer leurs préoccupations au sujet du projet de décontamination. Elle préparera par la suite, une directive d'étude d'impact à l'intention des promoteurs fédéraux.

Les réunions publiques auront lieu à la salle Maisonneuve/Dorchester, Le Nouvel Hôtel Montréal, 1740 boul. René-Lévesque ouest, du 10 au 13 décembre prochain. Sessions en après-midi et en soirée.

Les personnes désirant présenter de l'information ou faire part de commentaires à la commission lors de ces réunions publiques, sont priées de s'inscrire avant 17h00, mardi 4 décembre afin qu'on puisse dresser une liste des présentations orales de chacune des sessions.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez communiquer avec une des personnes suivantes:

M. YVES LEBLANC
Secrétariat exécutif
Commission conjointe
du canal de Lachine
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
5199, Sherbrooke est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
H1T 3Y9
(514) 873-7790

M. J.-MICHEL BOURGON
Secrétariat exécutif
Commission conjointe
du canal de Lachine
Bureau fédéral d'examen des
évaluations environnementales
200 Boul. Sacré-Coeur
Édifice Fontaine, 13e étage,
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-2213 (trais acceptés)

Mme SUZANNE PLOURDE
Agente d'information
Commission conjointe d'évaluation environnementale
Projet de décontamination du canal de Lachine
3974, rue Notre-Dame ouest
Montréal (Québec)
H4C 1R1
(514) 873-0683

WEEK-END

SAMEDI

Gi-Sumangali (Ginette Gingras) nous convie à un récital de Bharatanatyam dans lequel elle fait revivre la danse à son origine, ce soir à 20 h, au Centre culturel Calixa Lavallée. Rens. : 271-6244.

La Bibliothèque Gabrielle-Roy, 3505, boul. Dagenais à Fabreville, Laval, invite toute la famille à un spectacle présenté par La Clownerie enrg., le samedi 15 décembre à 10 h 30. Entrée libre. Inscr. : 662-4911.

Célébration du 20e anniversaire de Projet 80, ce soir de 19 h à 22 h. Un casino ouvrira ses portes de 19 h à 22 h suivi d'une danse jusqu'à 24 h. Billets au 2040 Alexandre-de-Sève. Rens. : 525-1670.

Le Cercle Amitié rencontre organise des soirées dansantes tous les samedis soirs à 20 h 30, à la Salle Multibec, 880 chemin Ste-Foy à Québec. Rens. : 833-1370.

Le Centre Christus, centre de spiritualité chrétienne, nous convie à une journée de ressourcement spirituel sur le thème : « Pour une spiritualité de prière du temps présent » avec soeur Lorraine Caza, le samedi 8 décembre de 9 h 30 à 16 h, au Centre 7400, 7400, boul. St-Laurent à Montréal. Inscr. : 737-7201.

Le Centre d'information sur les nouvelles religions présente une conférence donnée par M. Pierre Bélanger intitulée : « La recette exclusive de l'Église électronique », le mercredi 5 décembre à 10 h 30, au 8010 rue St-Denis à Montréal. Réserv. : 382-9641.

Aujourd'hui de 14 h à 17 h, atelier d'écriture organisé par le groupe des « Lundis littéraires » et donné par Madeleine Desjardins, au 2e étage du restaurant-théâtre La Licorne, 4559 rue Papineau à Montréal. Rens. : 277-6231.

Aujourd'hui à 14 h, film « Simon les nuages », à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâces, 3755 rue Botrel. Rens. : 872-2157.

Aujourd'hui à 14 h 30, film « Babar », à la Maison de la culture la Petite Patrie, 6706 rue de Lorimier. Rens. : 872-1730.

Le samedi 15 décembre à 20 h, le Centre culturel japonais, 8155 rue Rousselot à Montréal nous invite à une réception de

DIMANCHE

Noël. Entrée libre pour les membres. Confr. : 733-7154 avant le 7 décembre.

Le Centre hospitalier Reddy Memorial annonce la tenue de sa première visite libre, aujourd'hui de 10 h à 16 h, au 4039 rue Tupper, près d'Atwater. Rens. : 939-6671.

Ciné-Famille présente, aujourd'hui à 13 h 30, le film « Nukie », à l'Auditorium du collège Lionel-Groulx, 100 rue Duquet à Ste-Thérèse. Rens. : 430-3120, poste 340.

Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes, invitent tous leurs membres au souper de Noël, le vendredi 7 décembre à 18 h à l'Édifice Dominique Savio, 9335 rue St-Hubert à Montréal. Confr. : 389-9315 avant le 4 décembre.

Le groupe l'Entre-Nous invite toutes les personnes seules à assister à son souper-rentre dansant pour le party de Noël des 28 et 29 décembre ainsi que le party du Nouvel An les 4 et 5 janvier. Rens. : 648-7075 (Violettes).

Toute personne qui a participé aux activités de la galerie expérimentale Véhicule Art entre 1972 et 1982 est priée de communiquer avec la Galerie d'art Concordia au 848-4750.

Le Fondation des maladies du cœur du Québec a un urgent besoin de bénévoles pour préparer l'envoi postal annuel en vue de la campagne 1990. Rens. : Tracey Abbey Taylor au 871-1551.

La population de Longueuil est invitée à contribuer aux paniers de Noël en apportant ses dons au Pavillon d'accueil du Parc régional 1895, boul. Adonour, tous les jours, entre 8 h et 16 h. Rens. : 646-8670.

Des gardiens et des accompagnateurs sont présentement recherchés par des familles, dont un de leurs enfants présente une déficience intellectuelle. Rens. : Francesco Dito, organisateur communautaire au 259-2245.

L'Association d'aide à l'écriture publique de Montréal inc., association à but non lucratif, vous informe qu'un nouveau service est à la disposition de tous ceux et celles qui ont des difficultés à écrire ou lire une lettre ou un document. Rens. : 932-7078.

1er décembre

par la PC et l'AP

1989: La gymnaste Nadia Comaneci, qui a fui la Roumanie, arrive à New York.

1986: Jean-Paul II regagne Rome au terme du plus long voyage pastoral entrepris jusque là, qui, en deux semaines, l'a conduit dans six pays du Sud du Pacifique.

1982: le chef druze Walid Joublatt échappe à un attentat à la voiture piégée à Beyrouth.

Il s'agit de deux dames, Mmes Eva Côté à Matane et Julia Simard à Jonquière, proches du Parti libéral du Canada. Leurs présentations sont passées inaperçues.

La Commission se déplace la semaine prochaine à Val d'Or, Hull et Sherbrooke.

EN BREF...

Constitution: forum sur les jeunes en janvier

JONQUIÈRE — La Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec tiendra un forum sur les jeunes en janvier prochain, a annoncé jeudi le président, M. Jean Campeau. Ce forum aura lieu à Québec, au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Les détails de l'événement ne sont pas connus, mais selon un projet qui circule parmi les commissaires, il aurait lieu les 22 et 23 janvier. Les représentants de différents groupes de jeunes prendraient place d'abord autour de la table, les commissaires demeurant à l'écart pour les écouter, pour présenter tour à tour le contenu du mémoire qu'ils auraient préparé. Suivrait un débat entre eux avec un animateur sur quatre thèmes de société : démographie et immigration, éducation et culture, emploi et travail, environnement et économie. Le forum se terminerait par un échange entre les jeunes et les commissaires.

L'utilisation du condom demeure l'exception

TORONTO (PC) — La plupart des Canadiens sexuellement actifs n'utilisent toujours pas de condoms, en dépit des campagnes de sensibilisation intensives mettant en garde le public contre les dangers de contracter le sida en s'adonnant aux relations sexuelles sans prendre de précautions, suggère un sondage Gallup. Seulement 9,5 % des Canadiens interrogés ont déclaré toujours se servir d'un préservatif durant le rapport sexuel, 4,5 % affirmant qu'ils le faisaient souvent et 12,9 % disant qu'ils en utilisaient quelquefois. Plus de 900 adultes ont participé au sondage. Plus des deux tiers, ou 67 %, ont indiqué tout bonnement n'avoir jamais fait usage d'un condom au cours de la dernière année. Le sondage, effectué au cours d'entrevues personnelles ayant eu lieu du 10 au 13 octobre un peu partout au pays, a été commandité par l'Association canadienne de santé publique.

Le « code d'entrée » du sida

PARIS (AFP) — Deux équipes de chercheurs américains sont parvenues à découvrir le « code d'entrée » qui permet au virus du sida de pénétrer à l'intérieur des cellules de l'organisme humain et ensuite de les contaminer. Les résultats de ces travaux — menés à l'Université de Harvard et à l'Université de Columbia, à New York — sont publiés dans la dernière livraison de la prestigieuse revue scientifique britannique *Nature*. Les chercheurs sont parvenus à identifier la structure atomique d'une protéine, le CD4, un récepteur que l'on trouve à la surface de la cellule et par lequel le virus de l'immuno-déficience acquise (VIH) parvient à pénétrer à l'intérieur des cellules pour les infecter. Par cristallographie aux rayons X, les deux équipes ont obtenu une reconstitution détaillée des atomes de cette protéine, une sorte d'image tri-dimensionnelle qui permet d'en visualiser la structure atomique. Grâce à cette « photographie », les chercheurs espèrent parvenir à comprendre, non seulement le virus du sida, mais aussi le fonctionnement plus général du système immunitaire. Ils soulignent cependant que ces travaux sont très préliminaires et qu'il est impossible de dire si — et encore moins quand — les recherches menées sur la structure du CD4 se traduiront par la mise au point d'un traitement contre le sida.

Le rap du sida

DE JEUNES « rappers » sillonneront maisons de jeunes, bouches de métro, centres commerciaux et écoles du quartier Côte-des-Neiges au cours des prochaines semaines pour chanter sida, prévention et comportements à risques sur le rythme endiablé rendu célèbre à New York. Adressé aux jeunes de 12 à 18 ans, ce « rap » du sida baladera son message préventif et sa bande sonore de quartier en quartier pour rejoindre son jeune public dans la rue. Lundi, le groupe sera à la Plaza Côte-des-Neiges.

Médicament contre la maladie du sommeil

WASHINGTON (AFP) — L'Organisation mondiale de la santé et la société américaine Marion Merrell Dow ont annoncé le lancement d'un nouveau médicament contre la maladie du sommeil qui touche 25 000 personnes par an et dont l'issue peut être mortelle. Ce nouveau médicament, Ornidyl, a déjà permis de soigner 600 malades affectés par cette maladie, avec très peu d'effets secondaires, selon le communiqué publié jeudi à Genève, siège de l'OMS et à Kansas City (Missouri), où est basée la compagnie pharmaceutique. Selon l'OMS, ce nouveau médicament pourrait sauver la vie de 3000 malades par an. Ce médicament, plus efficace lorsqu'il est injecté par intraveineuse, revient à 140 \$ US environ pour un traitement de deux semaines. Le médicament, fabriqué aux États-Unis et en France, sera distribué à prix coûtant dans les hôpitaux et les centres de soins d'Afrique. Les recherches sur ce médicament ont principalement été effectuées en France par le Dr Paul Schechter à l'Institut de recherches Merrell Dow, basé à Strasbourg. Une quantité suffisante d'Ornidyl devrait être disponible d'ici la fin de 1990 pour satisfaire la demande, affirme le communiqué. La maladie du sommeil est une infection parasitaire transmise par la mouche tsé-tsé.

Oxfam-Québec veut 2 millions \$

OXFAM-QUÉBEC espère recueillir 2 millions \$ au cours de sa campagne de financement, du 1er au 15 décembre, pour mieux poursuivre les secours humanitaires et étayer les projets de développement dans plusieurs continents. Le mardi, 4 décembre, un dîner à 50 \$ le couvert — *banquet de la faim et de la soif* — sera offert au restaurant Hélène-de-Champlain. La faim a un visage précis, rappelle un communiqué de cette organisation non gouvernementale : familles du Sud-Soudan qui fuient un régime désireux de les exterminer ; coupeurs de canne en République Dominicaine ; enfants de Manille poussés, pour survivre, à se prostituer ; peuple cambodgien qui tente de reconstruire un pays détruit par la terreur des Khmers rouges ; populations paysannes du Tigré et de l'Érythrée aux prises avec les séquelles d'une guerre interminable, etc. Oxfam-Québec a 17 années de présence dans divers points du tiers-monde.

Une agence d'aide à l'étranger manque de fonds

OTTAWA (PC) — Une des principales agences canadiennes d'aide étrangère éprouve de graves problèmes financiers, et l'Agence canadienne de développement international se penche présentement sur la façon de protéger les projets en cours à l'étranger et les intérêts canadiens. Quelque 600 Canadiens en poste à travers le monde relèvent des Services universitaires mondiaux et travaillent actuellement à quelque 42 projets d'assistance et programmes éducatifs dans 20 pays différents. L'ACDI a confié au SUM pour 16,5 millions \$ de contrats cette année. Les coûts de construction de ses nouveaux bureaux à Ottawa en plus du fait qu'il n'arrive pas à vendre l'ancien édifice ont durement taxé le budget du SUM, un organisme fondé dans les années 50 pour envoyer des Canadiens à l'étranger à titre bénévole, dans le cadre des projets d'aide à court terme. Ce sera à Mme Monique Landry, ministre d'État aux Relations internationales et comme telle, responsable de l'ACDI, qui décidera quel sera le sort du service en difficulté.

Déversement d'essence : 50 maisons évacuées

VALLÉE-JONCTION (PC) — Une cinquantaine de résidences ont été évacuées, hier, à Vallée-Jonction, en Beauce, à la suite d'un déversement d'essence. Le chauffeur d'un camion-citerne transportant quelque 45 000 litres d'essence aurait fait une brusque manoeuvre dans une côte pour éviter d'entrer en collision avec une automobile. Le lourd véhicule s'est renversé après avoir heurté une voiture et deux maisons. L'accident s'est produit sur la rue principale, en plein cœur du village, vers 8 h. Selon la police, la presque totalité du contenu de la citerne s'est échappée. L'essence s'est répandue dans les égouts et une certaine quantité aurait atteint la rivière Chaudière. Par mesure de précaution, les policiers ont fait évacuer une centaine de personnes habitant dans un rayon de 300 mètres. On s'attendait à ce qu'elles puissent réintégrer leur domicile en soirée. Des spécialistes du ministère de l'Environnement et de la firme Sanivan s'affairaient hier à limiter les dégâts en utilisant du sable pour absorber l'essence. Une estacade a aussi été installée dans la rivière pour faciliter le travail de récupération.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1922

55 St-Jacques
Montreal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Téléx: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

La discrimination joue un rôle important dans la progression du sida chez les femmes

GENÈVE (AFP) — L'importance croissante du sida chez les femmes et les enfants est liée à la discrimination dont sont victimes les femmes dans de nombreuses sociétés, ont estimé les participants à la Journée mondiale du sida, hier au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève.

Cette année la journée est en fait célébrée sur deux jours, vendredi et samedi, avec des manifestations dans beaucoup de pays sur le thème : « La femme et le sida ».

« Il a fallu malheureusement attendre que trois millions de femmes (sur 8 à 10 millions d'adultes) soient séropositives et que 300 000 soient sidéennes pour que la communauté internationale prenne en compte cette situation », a déclaré l'ancien ministre français de la Santé Michèle Bar-

zach, qui présidait la principale table ronde hier après-midi.

« Ce n'est pas un hasard, a-t-elle ajouté, étant donné la situation d'infériorité des femmes dans le monde d'aujourd'hui ».

« Pourtant, ajoute Mme Barzach, qui est médecin, une politique efficace contre le sida passe par les femmes ». En effet ce sont elles, par exemple en Afrique, qui sont le pivot des systèmes de soins primaires et de prévention. Or, elles meurent en nombre croissant du sida.

L'OMS veut combattre « l'idée fautive » que la pandémie menace surtout les hommes et insiste sur la plus grande vulnérabilité des femmes. « La condition qui leur est faite en général dans la famille comme dans la société, entraîne pour les femmes une vulnérabilité sociale à

l'infection VIH », déclare M. Michael Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida à l'OMS. Elles ont souvent moins d'éducation et d'information sur la façon de se protéger et leurs droits sociaux et juridiques sont souvent limités : « Bon nombre d'entre elles n'osent pas ou ne peuvent demander à leur mari ou partenaire d'utiliser un préservatif ».

En Afrique, où la transmission du virus est surtout hétérosexuelle, c'est tout le tissu familial et social qui est menacé en certains endroits. Dans dix ans, près de 10 millions d'enfants y seront des orphelins du sida.

Dans une émouvante intervention, Mme Marbel Magez, responsable en Ouganda de l'organisation d'aide TASSO, a souligné qu'après la guerre civile, une nouvelle calamité frappait le pays. « Ma mère et mes trois tantes sont en train de mourir du sida. Qu'allons-nous faire des orphelins quand les grands-mères africaines vont mourir ? »

« Notre problème doit beaucoup à la pauvreté et à la polygamie. Il faut changer nos traditions », s'est-elle écriée.

Kate Thomson, de l'organisation des femmes séropositives (positively Women) de Grande-Bretagne, a constaté une discrimination de la part des services de santé. Trop souvent, dit-elle, les femmes elles-mêmes, généralement contaminées par des rapports sexuels, se font tester et soigner trop tard.

Le professeur James Oleske dirige

la chaire de pédiatrie à l'université de New Jersey et travaille depuis 10 ans avec des patients du sida, surtout issus de milieux pauvres, où la toxicomanie est prévalente. Il a assisté à la disparition de 400 familles. « Le sida est propagé par l'ignorance et la pauvreté et dans certains centres urbains, nous avons le même problème que dans les pays développés ».

« Aux États-Unis, il y a une terrible discrimination des femmes et des enfants, par rapport aux hommes, les seuls qui vont sur le bateau de sauvetage », estime M. Oleske. Selon lui, les femmes et les enfants, contaminés à la naissance par leurs mères, n'ont même pas un accès suffisant aux analgésiques pour combattre la souffrance.

Une représentante de Thaïlande, Chantawapi Apikush, a rappelé l'augmentation du sida, notamment chez les prostituées, et l'ostracisme qui frappe les femmes malades.

Selon l'OMS, un demi-million de personnes sont déjà contaminées en Asie, continent où la progression est rapide.

Dans son interview, Mme Barzach a indiqué que son amendement en vue de la création d'un Fonds international pour la vaccination du sida devrait être adopté jeudi prochain au Parlement français.

Proposant que le vaccin soit « patrimoine commun de l'humanité », elle ajoute : « Faisons une cagnotte dès maintenant, car si le vaccin existe un jour, tous les pays ne pourront se le payer ».

Québec aura son centre de prévention du sida

QUÉBEC (LE DEVOIR) — La région de Québec aura bientôt son centre d'intervention pour prévenir la propagation du sida, semblable au Cactus dont est dotée Montréal.

« Point de repère » ouvrira quatre nuits par semaine dans un quartier où sont le plus susceptible de se retrouver les utilisateurs de seringues et aiguilles contaminées, ainsi que ceux et celles qui pratiquent « des relations sexuelles à risque », a déclaré hier en conférence de presse le Dr Michel Morisset, du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL).

Le coût de fonctionnement de ce centre, rue Saint-Vallier, sera de 124 400 \$. Les gouvernements québécois et canadien défraieront à parts égales cette somme, la ville de Québec participant à la restauration de locaux présentement inoccupés.

L'équipe régionale de prévention et de dépistage, à Québec, a dû avancer la date prévue pour dévoiler son projet, en raison d'articles parus dans *Le Journal de Québec*. On a su hier que l'équipe du « Point de repère » sera formée d'un coordonnateur et de trois travailleurs communautaires « acceptés par les milieux » où se déroule l'intervention.

Ces travailleurs communautaires sont d'ex-drogés ou d'ex-prostitués; ils feront aussi du repérage dans divers quartiers de la capitale.

Le dévoilement du projet *Point de repère* intervient dans la foulée d'un communiqué émis jeudi par le bureau du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, sur une « politique d'employeur » dont la ville entend se doter face au sida. La région de Québec affiche le taux de transmission hétérosexuelle le plus élevé au Canada (14,6 %) alors que ce taux est de 5,7 % au Québec et de 3,1 % pour le Canada. En date du 27 mars, la région 03 comptait 40 cas recensés de sidéens vivants; on enregistrait 51 décès, dont deux d'enfants.

Le bureau du personnel de la ville préparera une politique après consultation des divers syndicats de fonctionnaires et du MIELS (Mouvement d'information, d'entraide et de lutte contre le sida).

Le sida est une maladie « évitable », tient à dire le Dr Michel Morisset, et des interventions originales, non répressives, peuvent contribuer à contrer ce péril qui touche de plus en plus d'enfants.

Un gène défectueux serait à l'origine du cancer du sein

WASHINGTON (AFP) — Des scientifiques ont découvert un gène héréditaire défectueux fortement susceptible d'être à l'origine de plusieurs cancers, en particulier celui du sein, indique une étude publiée hier par la revue américaine *Science*.

Cette découverte pourrait notamment expliquer pourquoi certaines familles ont des taux de cancer particulièrement élevés et devrait ouvrir la voie à d'importants progrès dans les domaines du diagnostic et de la prévention, souligne la revue.

« Jusqu'à présent, aucun gène héréditaire prédisposant à une maladie maligne n'avait été isolé et identifié », a déclaré le principal auteur de cette étude, le Dr Stephen Friend, attaché au centre de recherches sur le cancer de l'hôpital général du Massachusetts à Boston.

Le gène défectueux identifié est le p53 et joue un rôle d'inhibiteur des tumeurs puisqu'il permet de bloquer une division incontrôlée des cellules.

Les personnes qui sont porteuses de ce gène « ont 90 % de risques d'avoir une tumeur maligne lorsqu'elles atteignent 60 ans », a commenté M. Friend.

Ce gène a été isolé après étude de malades affectés du syndrome de Li-Fraumeni, qui touche une centaine de familles dans le monde souffrant en particulier de six types de cancer, celui du sein étant le plus répandu. Dans ces familles, les filles développent souvent des cancers du sein avant l'âge de 30 ans. Ces personnes peuvent aussi, mais à un moindre degré, être atteintes de tumeur au cerveau ou de leucémie.

Sur un groupe de personnes appartenant toutes à des familles affectées par ce syndrome, seules celles souffrant d'une tumeur étaient porteuses de ce gène défectueux.

Chez les malades, le p53 était présent dans chaque cellule, prouvant

qu'il avait été transmis génétiquement.

Stephen Friend a cependant appelé à la prudence sur les espoirs que pourrait susciter cette découverte, en soulignant qu'un tel gène n'était pas la cause unique du cancer du sein.

Il a également affirmé que cette découverte était encore trop récente pour pouvoir être utilisée dès maintenant au profit des femmes qui ont des cancers du sein.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

BUREAU 1990-1992



Jeannine Pelland, inf., Ph.D. Présidente

Comité administratif

Jeannine Pelland
Présidente
(mandat 1990-1992)
Jocelyne Cherry
Vice-présidente
Laurentides / Lanaudière
Jocelyne Lavoie
Trésorière
Québec (Rive-Nord)
David Paulhus
Administrateur
Montréal
André Lévesque
Administrateur
(nommé par l'Office des professions du Québec)

Le 4 novembre dernier, Mme Jeannine Pelland était élue, pour un sixième mandat consécutif, à la présidence de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. À cette occasion, les membres du Bureau ont également élu leur nouveau Comité administratif.

Voici donc la composition du Comité administratif (mandat 1990-1991) et du Bureau (mandat 1990-1992).

Membres du Bureau

Administratrices / administrateurs :
Rita Marchand
Abitibi-Témiscamingue
Michèle Côté
Bas Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine
Lucie Lessard
Côte-Nord / Nouveau-Québec
Michelle Dionne
Estrie
Isabelle Lampron
Laurentides / Lanaudière
Marie-Andrée Gauthier
Mauricie / Bois-Francs
Renée Amyot
Montréal
Madeleine Clément
Montréal
Cécile D. Lambert
Montréal
Carmen Millar
Montréal

Michelle Nadon
Montréal
Marlene Boily
Outaouais
Gilles Gendron
Québec (Rive-Nord)
Nicole St-Pierre
Québec (Rive-Nord)
Colombe Boisvert
Québec (Rive-Sud)
Lorraine Mercier
Québec (Rive-Sud)
Sylvie Lafrenière
Rive-Sud de Montréal
Elaine Perreault
Rive-Sud de Montréal
Lise Dupré
St-Jean / Valleyfield / Granby
Jacqueline Laurin
Saguenay / Lac-Saint-Jean
Jacques Forgues,
Marianne Kugler et
Rosaire Loyer
(nommés par l'Office des professions du Québec)

L'OIQ est une corporation professionnelle qui regroupe 60 000 membres.

LE GRAND SOLDE JUSQU'À 50%

DEMAIN, DIMANCHE, LE 2 DECEMBRE NOUS SOMMES OUVERT ET C'EST DU LUXE EN SOLDE - BOTTES, CHAUSSURES ET SACS À MAIN POUR FEMMES ET HOMMES.

Simard & Voyer

TRADITION ET STYLE DEPUIS 1947

Place Montréal Trust • Centre Rockland • Carrefour Laval • Centre Laval • Centre Fairview
1025 Ste-Catherine Ouest • Place Vertu • Galeries D'Anjou • Promenades St-Bruno • Mail Champlain

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

ENCAN PUBLIC

TAPIS PERSANS & ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de l'Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES & plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Chaque tapis vendu un par un. Valeur de \$100 à \$40,000. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe.

Dimanche 2 décembre, à 1.30 P.M.
(Inspection 12h30)
au 2111 St-Régis, Dollard-des-Ormeaux

Les Encans Belec Inc. Liquidateurs, Encanteurs - 683-0661

Frais de manutention de 10% à payer. Conditions: Argent comptant, cartes de crédit et chèques avec I.D. Directions: Transcanadienne, sortie Des Sources Nord, droite sur Brunswick, (1er feu de circulation) droite sur Deacon et gauche sur St-Regis

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

Au Cœur des Retrouvailles



BOULES DE VERRE DANSON AU CHOIX

277



JEU DE MINI LUMIÈRES POUR L'INTÉRIEUR PJC JEAN COUTU AU CHOIX

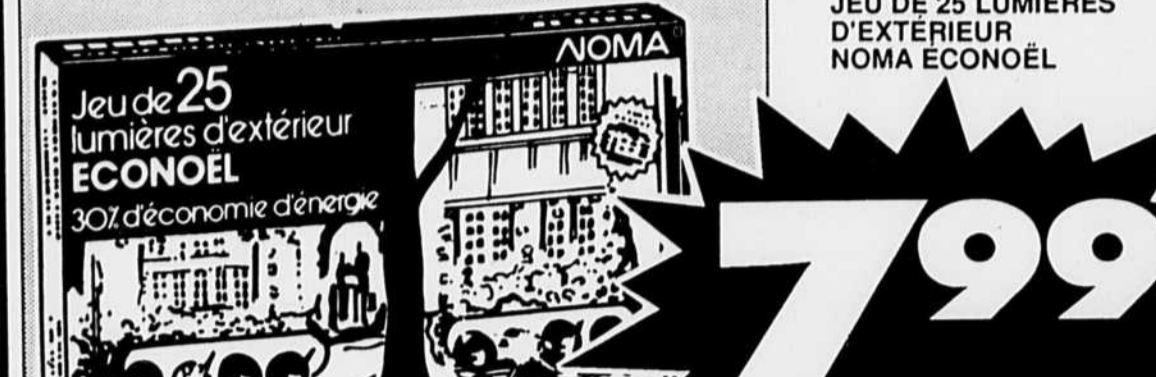
299



GLAÇONS PJC JEAN COUTU

1000 + 300 BONUS

.66



JEU DE 25 LUMIÈRES D'EXTÉRIEUR NOMA ECONOËL

799



AMPOULES DE RECHANGE POUR L'EXTÉRIEUR PJC JEAN COUTU AU CHOIX

.89



ARBRE DE NOËL ENNEIGÉ DANSON OU ARBRE DE NOËL DÉCORÉ DANSON AU CHOIX

797



BAS CULOTTES PERSONNELLE

À l'achat de 2 paires de bas culottes PERSONNELLE obtenez une 3ème paire du même prix GRATUITEMENT! (Sauf modèles "Mode" et 690)



ULTRA RICH Shampooing ou revitalisant AU CHOIX

249

NOUVEAU ULTRA RICH de L'ORÉAL Traitement pour cheveux, 100 ml

459



KODAK STAR 235 Appareil photo avec film 12 poses

3999



BRAUN SILENCIO Séchoir à cheveux 1500 w

2299




MONTRE DIGITALE FLUO SHIVAS AU CHOIX

499

MONTRE QUARTZ 2 TONS SHIVAS #A1513, AU CHOIX

2999



CASHMERE Papier hygiénique 8 rouleaux

166



SARAN WRAP Pellicule plastique 30 m

239



GRATUIT à l'achat de 15\$ ou plus de produits réguliers de fragrance tel que parfum, eau de toilette, cologne ou produits de bains et corps.



ENSEMBLE CADEAU

MAXIM'S DE PARIS
•Eau de toilette vaporisateur, 50 ml
•Parfum, 4 ml

ARPEGE DE LANVIN
•Eau de toilette vaporisateur, 30 ml
•Parfum, 7 ml

JE REVIENS DE WORTH
Ensemble de 4 produits

2499

Valeur jusqu'à 60.00\$ AU CHOIX



EAU SAUVAGE

Recevez **GRATUITEMENT** une mousse à raser 50 g et un désodorisant vaporisateur 30 ml à l'achat de 34\$ ou plus de produits **EAU SAUVAGE** à prix d'escompte JEAN COUTU.

ÉCONOMISEZ 50¢

à l'achat de café instantané Riche Mélange de NESCAFÉ, 200 g



309

AVEC COUPON

Limite 1 coupon par client
Valide du 2 au 8 décembre, 1990
Remboursement: Groupe Jean Coutu
A/S Lyse Michaud

SANS COUPON **359**



E.D. SMITH Cocktail de légumes 796 ml

.79

ÉCONOMISEZ 60¢

à l'achat de chocolats aux cerises marasquin LOWNEYS, 300 g.



299

AVEC COUPON SANS COUPON **359**

Limite 1 coupon par client
Valide du 2 au 8 décembre, 1990
Remboursement: A.C. Nielsen

16307328

ÉCONOMISEZ 20¢

à l'achat de friandises WILL-O-PAK, 200 g AU CHOIX



.99

AVEC COUPON SANS COUPON **119**

Limite 1 coupon par client
Valide du 2 au 8 décembre, 1990
Remboursement: Groupe Jean Coutu
A/S Lyse Michaud

010191

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

AU COMPTOIR COSMÉTIQUES *fragrances* JEAN COUTU

Pour un Noël de toute beauté!

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

Valide du 2 au 8 Décembre 1990

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.



MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

MEMBRE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



STANISLAS

élémentaire - secondaire - collégial

Depuis 1938

780 Boulevard Dollard Outremont, Qué.
De la maternelle au baccalauréat français
Préparation aux Universités Québécoises
Nord-Américaines et Européennes

DEMANDES D'INFORMATIONS:

Secrétariat de la Direction de l'élémentaire:
Pour toute information concernant les études à l'élémentaire ou à la maternelle.

Secrétariat de Monsieur le Censeur:
Pour toute information concernant les études au niveau secondaire ou collégial.

UNE OUVERTURE SUR PLUS DE 450 ÉTABLISSEMENTS SIMILAIRES À TRAVERS LE MONDE



● Primaire (Maternelle)
● Secondaire
● Collégial

INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE 1 OU 1re SECONDAIRE

2 possibilités
Soliciter une ENTREVUE INDIVIDUELLE et se présenter avec l'étudiant muni des derniers bulletins scolaire au 185, av. Fairmount Ouest, Montréal (ou 1340, rue Nobelet, Longueuil) du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 10h à 12h (Test si nécessaire). Décision et inscription immédiates.

S'enregistrer pour l'un des EXAMENS D'ENTRÉE: les 8 et 11 décembre 1990

AUTRES INSCRIPTIONS

PRIMAIRE et MATERNELLE

- Annexe Centre 5155, de Gaspé, Montréal
- Annexe Nord 12349, de Serres, Cartierville
- Annexe Sud 1391, Beauregard, Longueuil (EXTERNAT-PENSIONNAT)

SECONDAIRE I, II, III, IV, V

- Montréal 185, av. Fairmount O. (Place limitées)
- Longueuil 1340, rue Nobelet

COLLÉGIAL I et II: DEC en 2 ans

Inscriptions: session hiver 1991

SCIENTES: Sciences de la santé Sciences pures et appliquées

SCIENTES HUMAINES avec ou sans mathématiques Sciences de l'administration Prêts et bourses du Ministère

TRANSPORT SCOLAIRE

(Assuré par le Collège) Montréal, Laval, les Basses Laurentides et Rive-Sud

PENSIONNAT:

Primaire (à Longueuil): 250 places
Secondaire (à Montréal): 100 places

RENSEIGNEMENTS: prospectus, inscriptions

495-2581

Utiliser le samedi le stationnement du Collège



SECONDAIRE - MONTRÉAL
185, av. Fairmount Ouest, Montréal
Métro Laurier, autobus 51 ou métro Place-des-Arts, autobus 80

À TITRE D'INFORMATION
• Le Collège Français reçoit des élèves de toutes nationalités mais avec une majorité de Québécois.
• Le Collège Français — 3 campus — offre tous les niveaux: Primaire (avec pensionnat), Secondaire (avec pensionnat), Collégial (résidence pour joueurs).
• Le Collège Français encourage les sports à tous les niveaux et a mis en place, au niveau Collégial, le programme Sports-Études.
• Le Collège Français vous invite à suivre, dans les médias d'information, ses équipes de sports: HOCKEY JUNIOR MAJEUR, TIER 2 (Collège Français de Longueuil), Collégial Majeur, Football (Collégial A) TENNIS (Collégial), SOCCER.
• Le Collège Français — portes ouvertes 19h30 — tous les jours — vous réservera, lors de votre visite, le meilleur accueil.



SECONDAIRE - LONGUEUIL
1340, rue Nobelet, Longueuil
Autobus 16 de la STRSM, arrêt en face du Collège

LE DEVOIR

Service de PUBLICITÉ
842-9645

BRÉBEUF

♦ UNE TRADITION D'EXCELLENCE ♦



- BRÉBEUF MAINTIEN UNE TRADITION D'EXCELLENCE DANS LA PRÉPARATION DES JEUNES AUX ÉTUDES COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES.
- NOUS OFFRONS LE COURS SECONDAIRE ET LE COURS COLLÉGIAL; CETTE CONTINUITÉ CONSTITUE UN ATOUT IMPORTANT DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UN JEUNE.
- GARÇONS DE 1ÈRE À 5È SECONDAIRE
- MIXTE EN 5È SECONDAIRE
- RÉSIDENCE POUR GARÇONS ET FILLES
- À QUELQUES MINUTES DU MÉTRO

1ÈRE SECONDAIRE: EXAMEN D'ADMISSION
SAMEDI 8 DÉCEMBRE DÈS 9HRES
POUR LES AUTRES CLASSES: ÉTUDE DU DOSSIER

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

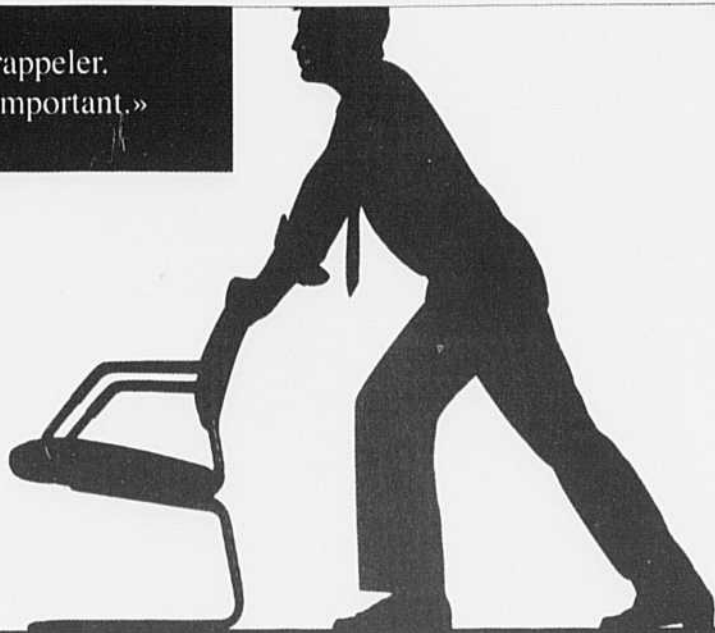
COURS SECONDAIRE

3200, CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1C1

342-1320

COLLÈGE PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

« M. Lambert va vous rappeler.
Il travaille sur un dossier important. »



Ne restez pas collé sur votre chaise.
Étirez-vous entre deux appels.
C'est bon pour votre dos
et vos dossiers.



À vous de jouer.

MARIE-VICTORIN

C'est mon collège

Pour les parents, la formation collégiale de leurs enfants pose parfois un dilemme. Les choix sont souvent difficiles à faire. Voici la réponse.

Marie-Victorin est un collège qui offre une formation de qualité dans un cadre exceptionnel.

L'enseignement y est dispensé par des professeurs compétents, motivés et très disponibles. Une équipe de professionnels qualifiés offre des services d'aide individuelle.

Les étudiants et étudiantes sont inscrits dans des groupes stables. Les grilles de cours fixes sont une garantie que chacun suivra tous les cours essentiels à l'obtention de son DEC.

Le collège encourage les jeunes à participer aux nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs disponibles sur le campus.



Sciences de la nature • Sciences humaines et administratives • Lettres • Arts plastiques • Musique • Informatique • Mode féminine • Mode masculine • Techniques administratives • Techniques d'Éducation en services de garde • Techniques d'Éducation spécialisée.

Football intercollégial AAA • Natation AA • Comédie musicale • Tennis • Planche à voile • Ski de compétition ... et des dizaines d'autres activités au choix.

Et même des résidences sur le campus!

journée portes ouvertes

le mardi 4 décembre 1990
de 16h à 21h



COLLÈGE
MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin
Montréal, Qc H1G 2J6
(514) 325-0150

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les parlementaires de la CEE réclament un rôle accru

ROME (AFP) — Réunis pour la première fois dans l'histoire de la CEE, les représentants des Douze parlements nationaux et du parlement européen ont adopté hier à Rome une déclaration solennelle appelant à la construction d'une « Union européenne », appelée à remplacer la Communauté, dans laquelle les parlements joueraient un rôle accru. Cette déclaration a été adoptée à l'issue de trois jours de débats animés au cours desquels « les parlementaires de tous les pays de la CEE ont souvent montré qu'ils étaient en pointe dans le processus de construction de l'Europe », a estimé le président du parlement européen Enrique Baron Crespo.

Elle a recueilli 150 voix en sa faveur, 13 voix contre et 26 abstentions. La majorité absolue était de 126 voix. Le texte adopté souligne que « la construction européenne ne peut être le fruit de la seule concertation diplomatique et gouvernementale », et que « les parlements doivent participer pleinement à la définition de ses orientations ». Cette déclaration, qui sera remise aux chefs d'État réunis dans quinze jours à Rome pour les conférences intergouvernementales sur l'Union politique et sur l'Union monétaire, recommande notamment de « transformer les relations entre les États membres en Union européenne, selon une constitution élaborée par des

procédures qui fassent participer le parlement européen et les parlements nationaux ».

Cette nouvelle constitution, qui confierait à la Commission « les fonctions exécutives de l'Union » et attribuerait au parlement européen un rôle accru, afin de « renforcer la légitimité démocratique » au sein des institutions européennes, a paru trop « fédéraliste » aux yeux des parlementaires français gaullistes et communistes, qui ont voté contre.

Pour leur part, les socialistes français ont préféré s'abstenir. « Si nous voulions marquer que nous étions d'accord pour la construction européenne, nous ne sommes pas d'accord pour n'importe quelle Europe », a indiqué M. Laurent Fabius, président de l'assemblée nationale française.

Soulignant que le texte finalement adopté laisse peu de place au Conseil des ministres à côté d'une commission dont le président serait nommée par le parlement européen, M. Fabius a affirmé : « Nous sommes européens, mais pas euro-béats ».

Les parlementaires européens ont également estimé, dans leur déclaration finale, que ce n'est qu'après « un renforcement de la Communauté » que pourrait être envisagée l'adhésion d'autres États membres. M. Fabius a estimé à ce propos que

« la question doit rester ouverte, la déclaration est trop définitive ».

La Déclaration souligne d'autre part la nécessité de « redéfinir » les relations de la Communauté avec l'UEO.

Par ailleurs, les parlementaires ont repoussé un amendement déposé par un député néerlandais, demandant que le siège du parlement soit transféré de Strasbourg à Bruxelles.

La conférence des parlements a surtout eu le mérite de permettre aux parlementaires de prendre conscience de leur rôle dans la construction européenne, ont estimé ses organisateurs, le président du Sénat italien Giovanni Spadolini et la pré-

sidente de l'assemblée nationale italienne Nilde Iotti.

Les participants ont d'ailleurs souhaité que d'autres conférences de ce type soient désormais organisées « lorsque la discussion des orientations essentielles de la Communauté le justifie, notamment à l'occasion des conférences intergouvernementales ».

Soulignant que les parlementaires nationaux se sont souvent montrés « bien souvent plus fermes en faveur de la construction européenne que les parlementaires de Strasbourg », M. Baron Crespo a affirmé que « c'est par des conférences pareilles que l'Europe ne sera pas un directoire, mais une démocratie ».

L'Église polonaise appelle à voter pour Lech Walesa

VARSOVIE (AFP) — L'Église polonaise a appelé implicitement hier les Polonais à voter en faveur de Lech Walesa dans une lettre rédigée par les évêques qui doit être lue demain dans toutes les églises du pays et dont le contenu est rapporté par l'agence PAP.

Les évêques déclarent qu'il faut « transmettre la barre de l'État » à la personne qui poursuivra « le grand effort » que « la nation, réunie autour de l'idée de solidarité », a entrepris pour se débarrasser du fardeau du système totalitaire.

Le président de Solidarité, Lech Walesa, est opposé au second tour de l'élection présidentielle, le 9 décembre, à l'homme d'affaires polono-canado-péruvien Stanislaw Tyminski, « tombeur » du premier ministre Tadeusz Mazowiecki.

L'Épiscopat rappelle également le message du pape Jean Paul II, avant le premier tour, invitant MM. Mazowiecki et Walesa à « se différencier », ce qui « veut dire redécouvrir la signification de la solidarité ».

Dans leur appel, les évêques invitent les fidèles à participer aux élections, soulignant qu'il s'agit d'un « devoir moral ».

L'Église pèse, en particulier dans les campagnes, d'un poids considérable auprès d'une population catholique à 95 %.

Pa ailleurs, le président de Solidarité, Lech Walesa, mènerait avec 58 % des intentions de vote, devant son rival au second tour des élections présidentielles en Pologne, M. Stanislaw Tyminski, crédité de 30 %, selon

les résultats d'un sondage cités hier par l'agence PAP.

Ce sondage, réalisé lundi et mardi derniers par un institut spécialisé de la radio et télévision polonaise (OBOP), fait en outre apparaître que 12 % des personnes interrogées, qui avaient déclaré leur volonté de participer au scrutin le 9 décembre, restaient « incertaines » sur le choix de leur candidat.

Les sondages réalisés par ce même institut avant le premier tour de scrutin avaient été très proches du résultat réel. Lech Walesa avait gagné au premier tour, avec 40 % des voix, devant l'homme d'affaires Stanislaw Tyminski (23 %) et le premier ministre, Tadeusz Mazowiecki (18 %), grand perdant de cette consultation.

Retrouvailles sino-américaines

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush, soulignant que la Chine et les États-Unis faisaient face ensemble à l'Irak, a reçu hier le ministre chinois des Affaires étrangères Qian Qichen, pour la première rencontre bilatérale à ce niveau depuis le massacre de la place Tian An Men en mai 1989.

Le président Bush a noté au début d'un entretien avec M. Qian à la

Maison Blanche que les États-Unis avaient des « divergences » avec la Chine sur la question des droits de l'homme, mais a préféré souligner les « aspects positifs et importants » des relations sino-américaines.

« Je suis toujours enclin à mettre l'accent sur le positif et il y a beaucoup d'aspects positifs et importants dans cette relation (américano-chinoise), et le fait que la Chine et les

États-Unis ont trouvé un terrain d'entente en se dressant face à l'agression n'est pas le moindre », a-t-il déclaré.

« Le gouvernement chinois sait que nous avons certaines divergences sur l'ensemble de la question des droits de l'homme, mais nous avons beaucoup de choses en commun », a-t-il dit, soulignant l'« importance » de la Chine.

M. Qian Qichen était venu à Washington pour rencontrer le secrétaire d'État James Baker après avoir participé jeudi à New York au vote de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant un recours à la force contre l'Irak. Bien que la Chine ait affirmé qu'elle était contre l'usage de la force armée, elle n'a pas utilisé son droit de veto et s'est abstenue.

M. Qian s'est entretenu avec M. Baker avant de se rendre à la Maison Blanche, où sa rencontre avec M. Bush n'avait pas été annoncée.

Après la répression du « printemps de Pékin » (le mouvement de 1989 pour la démocratie), les États-Unis avaient imposé des sanctions à l'encontre de la Chine, notamment un arrêt des contacts à haut niveau.

Mais depuis, Washington a levé certaines sanctions, et M. Baker a rencontré sept fois son homologue, notamment pour discuter du règlement de la question cambodgienne et pour obtenir le soutien de la Chine aux efforts pour obtenir un retrait irakien du Koweït.

À la question de savoir s'il avait l'intention d'éliminer totalement les sanctions, M. Bush s'est contenté d'indiquer qu'il discutait d'un large éventail de questions avec M. Qian. « Je pense que cela ira bien », a-t-il dit.



Le dernier morceau du Mur s'appelait Amour
Deux ouvriers s'affairaient hier à déplacer la dernière pierre du célèbre Mur de Berlin qui a divisé la ville en deux durant 28 ans. Ouvert depuis un an, le Mur est maintenant complètement disparu. Trop tard pour les chasseurs de vestiges.

La Slovénie est prête à assumer son indépendance

BELGRADE (AFP) — Le gouvernement slovène a mis au point hier le « scénario » de la sortie de la Slovénie de la fédération yougoslave, passant en revue les conséquences éventuelles d'un tel acte de sécession, a indiqué l'agence Tanjug.

La séparation de la Slovénie, selon son gouvernement, entraînera probablement une baisse de 50 % de ses exportations vers les autres républiques yougoslaves et en conséquence une baisse de 19 % de sa production.

Actuellement, la Slovénie participe pour 30 % aux exportations yougoslaves sur le marché occidental. Ses quelque 2 millions d'habitants (sur 23 millions pour la Yougoslavie) réalisent environ 20 % du produit national yougoslave.

Les nouvelles autorités non communistes se disent prêtes à assumer toute la responsabilité de l'acte de sécession, dont l'avantage sera, selon elles, la mise en place d'un système économique et politique « à la me-

sure de la Slovénie » et un Etat moins onéreux.

Le coût d'une Slovénie indépendante s'élèverait à 900 millions de dollars environ, selon le ministre slovène de l'économie, M. Joze Mencinger, interrogé par la télévision de Zagreb.

La Slovénie verse chaque année à la fédération yougoslave 1,5 milliard de dollars, a souligné le ministre, défendant l'idée de la sécession.

Le projet du gouvernement slovène sera soumis le 5 décembre prochain à l'approbation du parlement slovène, qui devrait par ailleurs fixer la date de la tenue du plébiscite sur la sécession et décider du mode de scrutin.

Auparavant, le parlement devra adopter une loi sur le plébiscite à la majorité des deux tiers.

En 1922, rappelle-t-on, les Slovènes vivant en Carinthie avaient choisi de faire partie de l'Autriche lors d'un plébiscite.

La Bulgarie tente de se rebâtir un gouvernement

SOFIA (AFP) — Les forces parlementaires en Bulgarie ont entamé hier après-midi d'intenses consultations pour former le plus vite possible le gouvernement national de transition, destiné à remplacer le gouvernement monocolore socialiste (ex-communiste) de M. Andrei Loukanov, dont la démission a été acceptée par le Parlement.

L'accord entre les principaux partis politiques doit être prêt avant la séance plénière du Parlement, mardi prochain. Il devra fixer des délais précis pour l'élaboration des principales lois pour la transition vers une économie de marché et de la nouvelle constitution.

Selon le projet révélé hier par le président de la République Jeljo Jeleiev, l'actuelle Assemblée constituante, élue en juin dernier, où les so-

cialistes ont la majorité absolue, doit se dissoudre en mars prochain et des élections anticipées doivent avoir lieu en mai. Elles doivent, en principe être précédées d'élections municipales.

Le premier ministre sortant, M. Andrei Loukanov a confirmé, au cours d'une conférence de presse hier que la formation d'un nouveau gouvernement est attendue dans quelques jours. Le premier ministre ne sera ni un ancien communiste ni un membre du principal rassemblement d'opposition, l'Union des Forces Démocratiques (UFD). Le nom le plus souvent avancé est celui du vice-président du Parlement, le juriste Guinio Ganey, à côté de ceux du président du parti agrarien, M. Victor Valkov et de l'économiste Todor Valtchev.

Lent retour à la vie normale à Monrovia

MONROVIA (AFP) — Onze mois après le début de la guerre civile au Liberia, la vie dans la capitale, Monrovia, où l'approvisionnement en eau a repris après une interruption de cinq mois, connaît un lent retour à la normale.

Au cours d'une cérémonie marquant le réapprovisionnement en eau potable qui s'est déroulée à White Plains, à l'extérieur de Monrovia, l'ambassadeur des États-Unis au Liberia, Peter de Vos, a promis que Washington poursuivrait son aide humanitaire aux populations sinistrées par la guerre civile.

Cinquante millions de dollars ont déjà été donnés en aide humanitaire par les États-Unis depuis le début du conflit, ce qui représente 85 pour cent de l'assistance humanitaire totale reçue par le Liberia.

Les offices religieux dominicaux ont repris dans Monrovia. Après avoir assisté, dimanche dernier à une messe dans la cathédrale, le président du gouvernement intérimaire, le Pr. Amos Sawyer, a fait une tournée, sous la protection de la force ouest-africaine (ECOMOG), dans le centre-ville et les banlieues de Condotown, Paynesville, Gardnersville et Barnesville pour se rendre compte des dommages provoqués par la guerre.

L'arrivée prochaine dans Monrovia, à une date non précisée, d'une délégation de 15 membres des Nations Unies devrait encourager les 300 000 habitants de la capitale. Les Nations unies avaient arrêté leurs activités dans la capitale après une attaque sanglante le 30 mai dernier par des « éléments armés » de leurs locaux où s'étaient réfugiés des centaines de Libériens terrorisés.

Un responsable bancaire aurait déclaré que les activités dans son secteur reprendraient prochainement, une information qui n'a pu toutefois être confirmée.

La majorité de la ville est toujours privée d'électricité, coupée le 29 juin dernier après des combats à la centrale électrique de Mount Coffee. Le téléphone et le télex, hors d'usage depuis juillet, sont toujours interrompus, les autorités essaient de les rétablir pour Noël.

L'absence de transports publics reste aussi un problème pour les habitants, déplacés pour la plupart. Les brouettes sont ainsi devenues le premier moyen de transport des biens personnels.

Très peu de personnes sont revenues dans leurs maisons abîmées et pillées. La plupart attendent d'être certaines du retour à long terme de la sécurité dans leurs anciens quartiers. L'ECOMOG, qui a repoussé les forces rebelles de Charles Taylor, affirme que la sécurité est assurée dans Monrovia.

Un accord de cessez-le-feu a été signé mercredi entre tous les belligérants, à Bamako (Mali).

LES ENFANTS DU MONDE TENDENT LA MAIN

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

À NOËL, PARTAGEZ!

Les cartes de vœux UNICEF représentent l'espoir pour tous les enfants du monde. Vous pouvez les obtenir chez les dépositaires autorisés ou à la Boutique UNICEF. Commandes postales et téléphoniques acceptées.

Grâce à vous, UNICEF peut faire beaucoup.

- 1 carte UNICEF = des sels de réhydratation orale pour 9 enfants
- 10 cartes UNICEF = 60 doses de vaccins contre la rougeole
- 100 cartes UNICEF = immunisation de 600 enfants contre les six principales maladies infantiles

A Noël, partagez vos souhaits avec les cartes UNICEF ou faites parvenir votre don au Comité UNICEF de votre région.

unicef

Comité UNICEF Québec
209, rue St-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2A1
(514) 288-5134
(514) 288-1305

Robinson a été menacé

TORONTO (PC) — Le député néo-démocrate Svend Robinson a raconté qu'il avait reçu des menaces de mort à Bagdad, après avoir critiqué le leader irakien Saddam Hussein au cours d'une interview télévisée.

Le député Robinson se trouvait en Irak en compagnie de ses collègues Lloyd Axworthy et Bob Corbett pour tenter de négocier la libération des otages canadiens.

M. Robinson avait déclaré au cours de l'interview en question que les députés canadiens ne rampeaient pas devant le président Hussein, mais ses propos ont été censurés, révèle le quotidien *Toronto Sun* dans une dépêche provenant d'Amman, en Jordanie.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, selon le journal, le député de Colombie-Britannique a eu la désagréable surprise de se faire réveiller à sa chambre d'hôtel de Bagdad par un individu qui lui a dit : « Robinson, on va te tuer ». Selon le journal, M. Robinson a été incapable de retrouver le sommeil cette nuit-là et a confié certains de ses effets personnels aux autres députés.

L'Irak a relâché cinq otages. Quarante Canadiens sont encore captifs.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Le mandat des casques bleus renouvelé

NEW YORK, Nations unies (AFP) — Le conseil de sécurité a renouvelé hier pour six mois le mandat des casques bleus déployés dans le Golan, entre Israël et la Syrie. Dans sa résolution 679, adoptée à l'unanimité, le conseil a décidé de proroger jusqu'au 31 mai 1991 le mandat de la « Force des Nations unies chargée d'observer le dégelage » (FNUOD). Cette force a été créée en 1974 pour s'interposer entre Israël et la Syrie afin de prévenir et éviter tout incident entre les deux pays et de surveiller le retrait des forces israéliennes des hauteurs du Golan.

Vingt personnes tuées au Pendjab

NEW DELHI (AFP) — Vingt personnes ont été tuées depuis jeudi au cours de violences liées à la campagne indépendantiste sikh au Pendjab (nord de l'Inde), a rapporté hier l'agence indienne PTI. Des militants sikh présumés ont ouvert le feu sur un dépôt de journaux à Sangur, tuant deux vendeurs et deux vigiles sikhs, a précisé PTI. PTI n'a pas précisé les raisons de cette attaque. Les indépendantistes ont publié la semaine passée une liste d'instructions à l'attention des journalistes opérant au Pendjab, menaçant de mort ceux qui ne les respecteraient pas. Les éditeurs et les distributeurs ont fait l'objet de menaces analogues. Seize autres personnes ont été tuées depuis jeudi lors de différents incidents, dont cinq indépendantistes qui ont trouvé la mort lors d'affrontements avec les forces de sécurité et deux personnes non identifiées qui franchissaient la frontière indo-pakistanaise dans le secteur de Dera Baba Nank. Depuis le début de l'année, la campagne pour un Etat sikh indépendant au Pendjab a fait plus de 3120 morts.

Un nouveau secrétaire d'État pour le pape

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean Paul II aurait choisi son nouveau secrétaire d'État, selon des rumeurs qui circulaient vendredi dans les milieux ecclésiastiques de Rome. Il s'agirait d'un Italien, son ministre des Affaires étrangères, l'archevêque piémontais Angelo Sodano. Le nom du cardinal français Roger Etchegaray a été également cité à plusieurs reprises ces jours-ci. La nomination du pro secrétaire d'État - pour devenir secrétaire à plein titre, il faut que Mgr Sodano soit fait cardinal à l'occasion d'un prochain consistoire - pourrait être annoncée aujourd'hui en même temps que la démission de l'actuel secrétaire d'État Agostino Casaroli, 76 ans, pour raison d'âge. Mgr Angelo Sodano, 63 ans, qui est chargé des rapports du Saint-Siège avec les autres pays depuis deux ans, a été nonce apostolique au Chili pendant dix ans après avoir collaboré avec le cardinal Casaroli à la secrétairerie d'État dans la section Europe de l'Est.

Des douches en commun en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Pour faire face à la sécheresse qui sévit en Israël, un responsable de la compagnie des eaux Mékorot a recommandé à la population de « prendre les douches en commun », rapporte le quotidien indépendant Yediot Aharonot. Le porte-parole de la compagnie, M. Mordekhai Jacobovitz, a affirmé lors d'une tournée dans le pays : « les réserves d'eau sont tellement basses que je conseille aux citoyens de commencer à prendre leurs douches en commun ».

Prisonniers brûlés vifs en Équateur

QUITO (AFP) — Quatre personnes, accusés de meurtre et qui étaient sur le point d'être jugés, sont mortes brûlés vives dans leur prison, à La Mana, à 120 kms au sud ouest de Quito, après qu'une foule en furie eut jeté de l'essence enflammée dans leur cellule, a-t-on appris de source officielle. Une foule de 1500 personnes particulièrement excitées s'étaient en effet massées devant la petite prison de La Mana pour hurler leur haine envers les quatre hommes accusés du meurtre d'un commerçant, Rafael Medina Molina, tué à coups de poing dans sa boutique. Les quatre accusés étaient trois frères et leur père, Juan Flores. Plusieurs litres d'essence ont été déversés dans la cellule de la famille Flores, puis le feu a été mis par plusieurs personnes que les 3 policiers qui gardaient la prison n'ont pu maîtriser. Quand ces derniers ont ouvert la porte de la cellule, il était trop tard. Les quatre prisonniers avaient trouvé la mort, brûlés vifs.

Grève des juges en France

PARIS (AFP) — La justice française n'a fonctionné hier qu'au ralenti, quand elle n'était pas totalement paralysée dans certains tribunaux, à la suite d'une grève de ses principaux acteurs - juges, greffiers, avocats et gardiens de prison - réunis pour la première fois dans une « intersyndicale justice ». Des incidents se sont produits au palais de justice de Paris, quand des centaines de manifestants, en robe noire, « couleur de deuil », ont tenté d'enfoncer le barrage de policiers qui leur interdisait l'accès à la Cour de cassation. Le président François Mitterrand y célébrait le bicentenaire de la plus haute juridiction française. Les juges et avocats ont été repoussés à coups de matraque par les forces de l'ordre. Revendiquant une augmentation du budget de la justice et une réforme de leur statut leur garantissant une indépendance plus grande vis-à-vis du pouvoir politique, les juges, qui en sont à leur troisième mouvement national cette année, ont cette fois franchi le pas de l'illégalité, en faisant grève, ce qui leur est interdit par la loi. Plusieurs milliers d'entre eux ont manifesté devant le palais de justice de Paris, pendant que dans toute la France, de Nice (sud-est) à Nancy (est), de Chambéry (Alpes françaises) à Blois (centre), manifestations et prises de parole pour dénoncer « la justice sinistrée » se succédaient toute la journée.

John Major prête serment devant la Reine

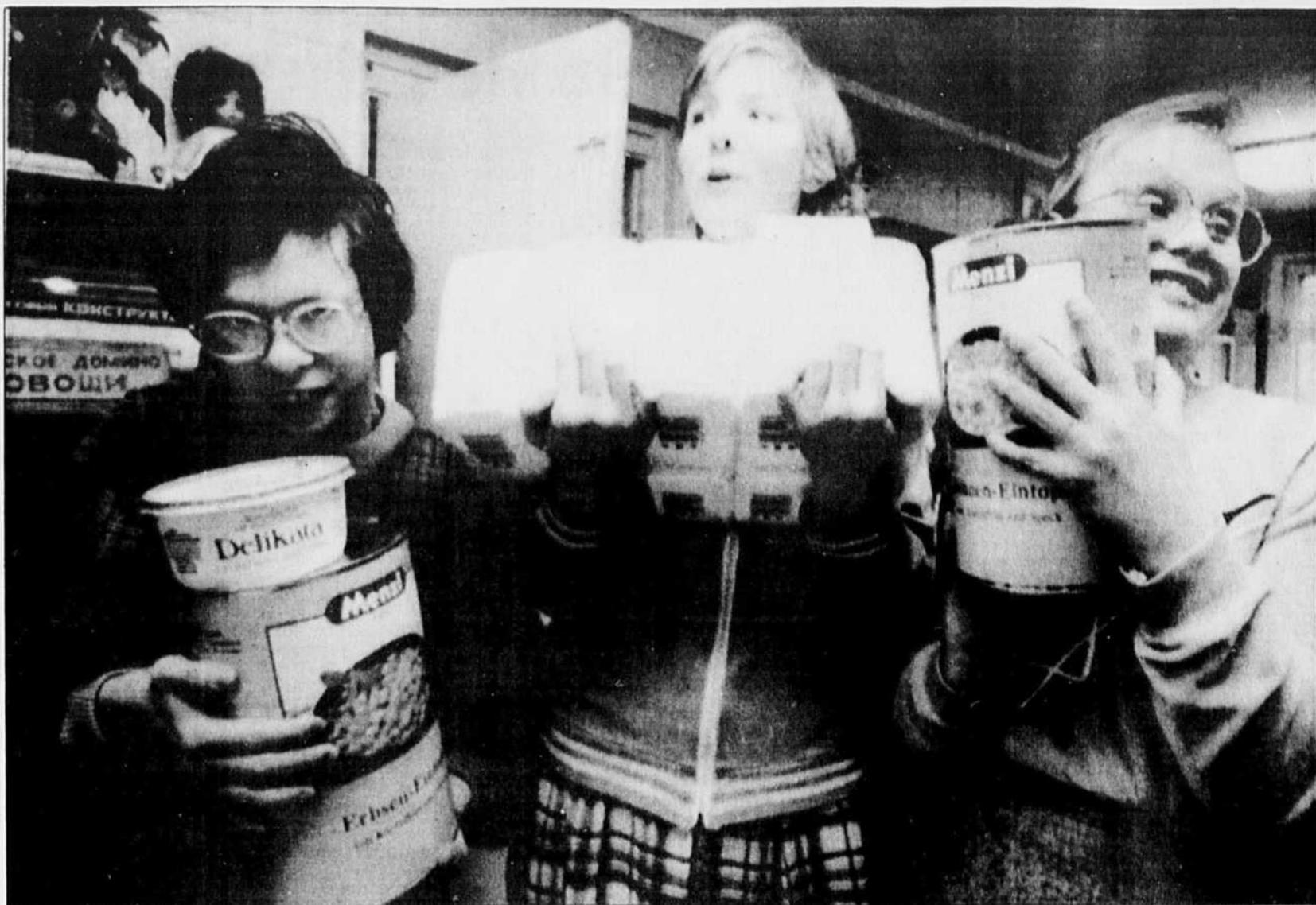
LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique John Major a prêté serment hier de ses nouvelles fonctions devant la Reine d'Angleterre au cours d'une cérémonie dont l'origine remonte au Moyen-Âge. Lors de cette réception, qui entérine officiellement la nouvelle administration, M. Major a été fait Premier Lord du Trésor. Cinq nouveaux ministres, dont M. Michael Heseltine, ont reçu les Sceaux de leur charge. Les six hommes se sont agenouillés à tour de rôle devant la Reine, qui leur a présenté sa main, paume vers le bas et doigts légèrement joints, selon le cérémonial. Les nouveaux ministres ont ensuite effectué un traditionnel baise-main. Par ailleurs, le premier ministre britannique rencontrera le président George Bush à Washington avant Noël, a indiqué hier soir le 10, Downing Street. M. Bush et Major se sont entretenus par téléphone hier pendant 15 minutes de cette visite, dont la date précise sera publiée ultérieurement. Les deux dirigeants ont également discuté de la crise du Golfe, a ajouté un porte-parole sans plus de précisions.

Référendum constitutionnel au Bénin

COTONOU (AFP) — Plus de deux millions d'électeurs béninois sont appelés à adopter demain une nouvelle constitution donnant de larges pouvoirs, avec toutefois plusieurs contre-pouvoirs, au président qui doit être élu au début de l'année prochaine. Ce référendum constitue une étape spectaculaire dans le processus de « renouveau démocratique et de développement d'une saine ambiance politique » ouvert il y a un an, après 17 ans de régime militaire-marxiste. Le projet élaboré après une « Conférence des forces vives la nation », fin février, a de bonnes chances d'être adopté, estiment les observateurs de la vie politique locale, bien que les partisans du « oui » soient partagés. Le projet exclut en effet l'élection d'un président de plus de 70 ans, ce qui empêcherait définitivement le retour des anciens chefs d'Etat, MM. Hubert Maga (1960-63 et 1970-72), Emile Derlin Zinsou (1968-69) et Justun Ahimadegbé Thomentin (1972) qui sont septuagénaires. Le Bénin a donc prévu le choix entre trois bulletins : blanc pour « oui », vert pour « oui, mais sans limitation d'âge » et rouge pour « non ». Les résultats provisoires des 4000 bureaux de vote sont attendus lundi.

Élections repoussées en Côte-d'Ivoire

ABIDJAN (AFP) — Les élections municipales en Côte-d'Ivoire, initialement fixées au 16 décembre, ont été repoussées au 30 décembre sur décret du président Félix Houphouët-Boigny, a annoncé hier la radio nationale. Les raisons de ce report n'ont pas été précisées. La campagne électorale doit s'ouvrir le 23 décembre, a précisé la radio. Ce scrutin sera le troisième à se dérouler en Côte-d'Ivoire cette année, après l'élection présidentielle du 28 octobre marquée par la large réélection du président Houphouët-Boigny (81,68 % des suffrages), et les législatives, qui ont vu dimanche le parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) obtenir 163 des 175 sièges de députés.



Des enfants d'un orphelinat pour déficients mentaux de Moscou sont tout heureux de recevoir les premières victuailles en provenance de l'Allemagne, qui ont tout de suite été distribuées.

Les appels à la solidarité avec l'Union soviétique se multiplient en Allemagne

BONN (AFP) — Les appels à la solidarité avec les Soviétiques menacés de disette se sont multipliés hier en Allemagne, alors qu'un premier convoi routier de la Croix Rouge allemande est parti de Bonn. Le président Richard von Weizsäcker a pris le relais du chancelier Helmut Kohl pour demander aux Allemands de continuer à fournir des dons à la population soviétique, dans un article à paraître aujourd'hui dans le quotidien *Die Welt*. Dix-neuf organisations humanitaires se sont réunies hier matin à Bonn avec des représentants du gouvernement pour coordonner l'action d'aide, dont l'ampleur n'a pour le moment aucun équivalent dans le monde.

Elles ont demandé aux pouvoirs publics allemands mais aussi à la compagnie soviétique Aeroflot de mettre des moyens de transport à leur disposition afin d'acheminer les vivres collectés. Elles ont également souhaité la mise en place d'une antenne allemande à la frontière soviéto-polonaise afin d'alléger les formalités d'entrée en URSS pour les convois routiers.

« Les appels ont eu un écho très important », a affirmé un responsable de la Croix Rouge, en soulignant qu'il faudra cependant attendre 10 à 15 jours avant de mesurer véritablement l'ampleur de l'aide des particuliers allemands.

Le gouvernement allemand, qui a créé cette semaine un bureau de coordination avec le gouvernement soviétique, a mis en place hier au ministère des affaires étrangères une cellule spéciale de travail, baptisée « Aide à l'Union soviétique » et dirigée par le secrétaire d'Etat Jürgen Sudhoff.

Les organisations humanitaires ont appelé les Allemands à fournir des dons en argent plutôt que de donner des paquets, dont le contenu n'est pas toujours approprié aux besoins.

Un premier convoi de la Croix Rouge a quitté Bonn hier matin, avec 5000 colis destinés en priorité aux personnes âgées.

Le coup d'envoi de l'aide massive que les Allemands entendent apporter aux Soviétiques avait été donné jeudi avec un transport de Hanovre (nord de l'Allemagne) à Moscou de 37 tonnes de nourriture par un avion d'Aeroflot. Dans un évident souci de publicité, les Soviétiques avaient invité l'ensemble de la presse étrangère à l'arrivée de ces premières tonnes d'aide.

Après avoir lancé plusieurs appels à la solidarité des Allemands, le chancelier Kohl a décidé jeudi de donner toutes les réserves de vivres accumulées à Berlin-Ouest durant la guerre froide en prévision d'un éventuel blocus des forces du Pacte de Varsovie.

Ces vivres, d'une valeur totale

d'environ 500 millions de DM (330 millions de dollars), seront acheminés en priorité dans les régions de Tchernobyl (Ukraine), sinistrée par l'explosion d'un réacteur nucléaire en 1986, et de la mer d'Aral (Etats du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan). Les préparatifs de livraison commenceront dès la semaine prochaine.

L'Allemagne va également livrer d'énormes quantités de rations et de médicaments de l'armée allemande.

Depuis plus d'une semaine, les médias allemands ne cessent d'alerter l'opinion sur les difficultés d'approvisionnement en URSS, les plus puissants d'entre eux lançant leurs propres opérations d'aide. Les radios et les télévisions diffusent régulièrement des numéros de compte pour les dons.

Hier, le porte-parole du gouvernement allemand Hans Klein a affirmé que l'aide à l'URSS se justifiait par « le cœur et la raison », l'aide aux hommes dans le besoin d'une part et le soutien à la perestroïka soviétique. « Il est dans l'intérêt de l'Europe de stabiliser le processus de réforme », a-t-il dit.

« Mikhail Gorbatchev essaie de réformer son pays en le faisant passer à l'économie de marché : l'Union Soviétique fait face à une épreuve difficile. L'hiver est là, à ses portes. La menace de la famine existe dans de nombreuses villes et villages d'Union

Soviétique », avait déclaré M. Kohl dans un appel mercredi à la télévision.

VOYAGES

CROISIÈRE DE PÂQUES

10 jours dans les Caraïbes

5 escales: St-Thomas, Antigua, La Barbade, Martinique et St-Martin.

à compter de:

2 200\$ (can) + taxe pour la 1ère personne

la deuxième personne épargne

1 100\$

Incluant vol aller-retour Montréal / Fort Lauderdale

VOYAGES REVIGOL INC.

(514) 385-5210

Permis du Québec

FRANCE

Locations en Provence et en Dordogne.

Révez-vous de vacances sur la Côte d'Azur, à Avignon ou dans les campagnes provençales qu'arnaient Van Gogh et Cézanne? Ou bien dans la superbe vallée de la Dordogne, au cœur du Périgord, pays du foie gras et des truffes? Que ce soit au printemps, en été ou en automne, vous pouvez aller vivre «à la française» dans l'une de ces magnifiques régions en y louant une villa, une maison de campagne ou un appartement. Location d'une semaine et plus.

VACANCES PROVENÇALES

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à:

Vacances Provençales, C.P. 313, Succursale Rosemont, Montréal H1Y 3G7

Tél.: (514) 727-3305 après 6:00 heures

Le parti au pouvoir l'emporte en Égypte

LE CAIRE (AFP) — Plus de 70 % des sièges déjà attribués sont allés aux candidats du Parti national démocrate (PND, au pouvoir), annonce l'agence égyptienne MENA, alors que la presse de ce matin indique qu'un second tour sera nécessaire dans environ 80 % des circonscriptions.

Selon la presse, ce fort taux s'explique par le très grand nombre de candidats, rendant difficile une majorité absolue au premier tour.

Le reste des sièges déjà attribués va en général à des candidats indépendants (sans-parti). Les plus connus sont l'ancien ministre de l'intérieur, M. Ahmed Rouchdi, très populaire, et M. Dia Eddine Daoud, personnalité marquante du nassérisme.

Deux des figures marquantes de l'opposition l'ont emporté dans leurs circonscriptions: M. Khaled Moeid, chef du Rassemblement patriotique progressiste unioniste

(RPPU, gauche marxiste et nassérienne), Elouï Hafez, qui était wafdiste mais qui n'a pas tenu compte des consignes de boycott des élections données par son parti.

Le Wafd (droite, opposition libérale) et la coalition islamique (Frères musulmans, Parti du travail et « libéraux socialistes ») ont boycotté les élections, estimant insuffisantes les garanties de neutralité offertes par le gouvernement.

BRÉBEUF

♦ UNE TRADITION D'EXCELLENCE ♦




- COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE INTÉGRÉS À L'HORAIRE, SPORTS COLLECTIFS ET SPORTS D'ÉLITE: NOTRE TRADITION D'EXCELLENCE SE MANIFESTE AUSSI DANS CES ACTIVITÉS SPORTIVES ET TÉMOIGNE AVEC ÉLOQUENCE DES RÉSULTATS D'UNE ÉDUCATION INTELLECTUELLE ET PHYSIQUE ÉQUILIBRÉE.
- DE NOMBREUSES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES, DES FESTIVALS CULTURELS ET SPORTIFS, DES SOIRÉES DE MÉRITE, TOUTES CES ACTIVITÉS PERMETTENT AUX JEUNES DE DÉVELOPPER LE SENS DE L'ORGANISATION, L'ENGAGEMENT, LE LEADERSHIP ET L'AISANCE DANS LES RELATIONS HUMAINES.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

COURS SECONDAIRE


3200, CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1C1

342-1320

COLLÈGE PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

Au bout de chaque cigarette

Un seul filtre: vos poumons



EUROPE

À partir de + taxe

Paris gros porteur.....	498\$	21\$
Bruxelles aller et retour.....	399\$	29\$

	EUROPE PROMOTION - ACHAT RACHAT		
	23 jours	30 jours	37 jours
CITROËN BX 19 TRD DIESEL D.A.	872\$	1040\$	1260\$
CITROËN BX 19 TRD D.A. AUTO. DIESEL	940\$	1092\$	1320\$
CITROËN BX 17 TURBO DIESEL D.A.	890\$	1057\$	1290\$
CITROËN BX BRXAX DIESEL D.A.	872\$	1040\$	1260\$
CITROËN BX 17 TURBO ST DIESEL D.A.	910\$	1056\$	1310\$

PRIX LIVRAISON BRUXELLES POUR PARIS ET AMSTERDAM (PRIX DE LIVRAISON)

AIR - AUTO: CITROËN - RENAULT - PEUGEOT - VW - ALFA ROMEO - HISSAN, ETC.

CAMPERS VW ET CAMPERS ÉQUIPÉS CITROËN 2 CV 5549 - CITROËN AX 10 5599 - BX DE BASE 5879 - BX 16 TRS AUTOMATIQUE 51174 - BX 19 TRD AUTOMATIQUE 51207 - BX 19 TRS 51109 - RENAULT 5F 5590 - RENAULT 19 TR 5325 - RENAULT 21 GTS 51295 - RENAULT STATION 51529 - PEUGEOT 205 JR 3 PORTES 5556 - 305 5500, etc... CHOIX D'AUTO-MATRIQUES ET CAMPERS. LIVRAISON FRANCE-BELGIQUE-HOLLANDE, etc...

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
Avion - bateau - billets pour croisières - Eurailpass pour chemin de fer européens. Portails vers Hawaï et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes

SPECIAL-AUTO TOURING CLUB DE FRANCE
1470, rue Peel (métro Peel), suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

ÉDITORIAL

Des assauts contre la vie privée

MÈME après huit ans, la loi québécoise sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels est encore méconnue par plusieurs, maltraitée par d'autres, au sein même de l'appareil gouvernemental. Il est vrai qu'il n'est pas facile de concilier deux droits en apparence contradictoires : l'un met l'accent sur l'information, l'autre lui fait contrepoids, tenant en respect le spectre du Big Brother qui voit, sait et contrôle tout. Tantôt, c'est le premier principe qui est battu en brèche, tantôt c'est le second qui fait l'objet d'assauts répétés.

Face à la résistance plus ou moins larvée des uns, la réticence des autres, la plus grande vigilance s'impose. Trois projets de loi à l'étude à l'Assemblée nationale nous en fournissent d'ailleurs l'occasion.

Le premier est le projet de loi 62, en chantier depuis trois ans. Il s'inscrit dans la première révision quinquennale de la loi sur l'accès, clarifiant certaines dispositions législatives de 1982, proposant diverses modifications à d'autres. Lors de l'étude de son principe, en juin dernier, le projet a fait l'objet de virulentes critiques, d'ailleurs divergentes. Au lieu d'étendre la loi, disait-on, on la restreignait. La vie privée était de plus en plus fichée, l'identité piratée, pour paraphraser une étude de la Commission d'accès. Après trois ans de palabres et de recherches, un beau gâchis, commentait LE DEVOIR : plutôt que de rafistoler le projet, la ministre serait bien avisée de tenir des audiences publiques préalables.

Ce que Mme Liza Frulla-Hébert fit de bonne grâce en septembre, écoutant les doléances des uns et des autres, réussissant à dégager un consensus sur la plupart des points en litige. Ainsi, consciente de la sensibilité accrue du public à l'égard de la protection des renseignements personnels, l'ancienne ministre des Communications proposa qu'il ne puisse y avoir de couplages informatiques gouvernementaux, quels qu'ils soient, sans l'avis de la Commission d'accès.

D'autre part, considérant l'importance que le gouvernement intervienne rapidement pour protéger les renseignements nominatifs dans le secteur privé, des études sont en cours; de même, un groupe de travail a été créé au sujet de la commercialisation des banques de données des organismes publics. Deux

sujets qui soulèvent des questions brûlantes et à propos desquelles l'unanimité est loin d'être faite. On peut déplorer que le gouvernement soit lent à réagir et à agir. À tout le moins, il n'est pas imperméable aux représentations fondées, comme le prouve l'attitude récente de Mme Frulla-Hébert et de son successeur, M. Lawrence Cannon. Tant et si bien que, les meubles étant sauvés, le projet de loi 62 franchira sans encombre les dernières étapes législatives, avant Noël.

Il faut espérer que les opposants obtiendront une oreille aussi attentive pour deux autres projets : l'un porte le numéro 108 et modifie le code de la sécurité routière; l'autre, le 102, amende la loi sur l'instruction publique et la loi sur l'enseignement privé. Par incidence, mais lourdement, ils affectent la protection

quant à la protection des renseignements personnels. Ce serait un précédent dangereux en matière de prévention du crime, laquelle est censée relever de l'État.

Le principe du projet 108 ne sera pas étudié avant la semaine prochaine. Il faut espérer que les représentations de la Commission d'accès seront bien accueillies, qu'elles recevront à tout le moins une oreille plus attentive que celle que le ministre de l'Éducation accorde, ces jours-ci, à l'avis, formel et sévère, que la Commission vient de lui faire tenir. Inscrit au nom de M. Michel Pagé, le projet de loi 102 précise notamment les pouvoirs du ministre de l'Éducation et du ministre des Transports à l'égard des renseignements qu'ils demandent aux organismes scolaires sur les élèves du Québec. C'est une violation grave du droit au respect de la vie privée, le plus grave accroc à la loi de 1982, dit la Commission, alertant l'Assemblée nationale.

En vertu des changements proposés, les commissions scolaires et les institutions d'enseignement privé seraient tenues de communiquer aux ministères, au sujet de leurs élèves, tout renseignement personnel qui aura été décrété nécessaire par l'un ou l'autre ministre. Les dérogations placeraient les deux ministères au-dessus de la loi sur l'accès à l'information, destinée précisément à protéger le droit au respect de la vie privée. Le précédent dangereux de la loi 102 émasculerait l'un des volets les plus importants de la loi. La Commission considère les dérogations (relatives notamment aux handicaps personnels et à l'appartenance religieuse) injustifiées, démesurées et inacceptables.

Face à ce non, aussi rare que retentissant, le ministre aurait dû, normalement, prendre note, proposer un dialogue et remettre son ouvrage sur le chantier. M. Pagé a préféré plutôt s'insurger avec vigueur, invoquer la saine gestion des fonds publics et promis d'aller de l'avant sans autre délai. Cette attitude arrogante et méprisante n'est nullement justifiable. Nul ne conteste que des centaines de millions de dollars sont en cause et que les abus doivent être réprimés. Mais pas au mépris du respect de la vie privée et de l'intrusion dans des dossiers confidentiels. Le ministre s'apprête à faire d'intolérables abus de pouvoir. Il ne faut pas laisser faire cet émule du Big Brother!

GILLES LESAGE

L'ombre de Big Brother plane sur deux projets de loi

tion de la vie privée. Heureusement, la Commission veille au grain et a alerté l'opinion publique avant qu'il ne soit trop tard.

La Commission demande de retirer du projet de loi 108, présenté par l'ineffable ministre Sam Elkas le 15 novembre, un amendement (l'article 222 modifiant l'article 610 du code) qui constitue un accroc sérieux et lourd de conséquences pour la protection des renseignements personnels de propriétaires de véhicules routiers. Sous prétexte de donner aux assureurs les moyens de combattre la fraude, le ministre des Transports veut élargir la possibilité de communication de renseignements confidentiels détenus par la Société de l'assurance automobile du Québec (SSAQ). D'une part, on ajoute, aux renseignements qui sont déjà communiqués en cas de vol, d'autres informations sur des anciens propriétaires qui n'ont probablement rien à voir avec le vol de véhicule. Pis encore, la communication bénéficiera non plus seulement à l'assureur concerné, mais au Service anti-crime des assureurs du Canada, un organisme privé qui n'est soumis à aucun

LETTRES AU DEVOIR

Polytechnique : un drame et un symbole

UNE VIGILE se tiendra le 6 décembre devant l'École polytechnique pour commémorer le massacre des 14 femmes tuées à la même date l'an dernier.

À titre de représentante de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ, j'ai contacté l'Association étudiante de Polytechnique pour les inviter à participer à la vigile. Les porte-parole ont alors poliment décliné l'invitation.

En conférence de presse, des journalistes m'ont demandé les raisons de leur refus. J'ai alors affirmé, que selon moi, la forte pression, indirecte, qu'exerce la majorité d'hommes ainsi que la très forte tradition masculine de la Polytechnique peuvent faire en sorte qu'on ne soit pas porté à associer cet événement avec le cadre général de la violence faite aux femmes, ce qui est le principal but de la vigile du 6 décembre.

Contrairement à l'affirmation gratuite et déplacée de la journaliste de la Presse canadienne, Mme Rollande Parent (reproduite dans LE DEVOIR du 30 novembre), les groupes qui associent les événements du 6 décembre 1989 au cadre général de la violence faite aux femmes ne font pas et n'ont jamais fait de « récupération à leur propre fin ». La violence que subissent les femmes comme groupe et comme individu est un des plus grands drames de la société. Nous ne pouvons plus la tolérer.

Si la volonté des proches des victimes, à Polytechnique et ailleurs, de ne pas « politiser » l'événement est compréhensible, le sentiment de l'ensemble des femmes de se sentir touchées et concernées l'est tout autant.

Marie-Chantale Bienvenu
Organisation des femmes dans l'ANEQ
Montréal, 30 novembre 1990

Québec-Canada, un Parlement de trop

CERTAINS proposent que le futur ensemble « Canada-Québec » soit coiffé d'un Parlement supranational avec des députés élus au suffrage universel. Je le dis carrément, pour moi cette superstructure serait une grave erreur!

On donne en exemple le cas de l'Europe. Justement le Parlement européen est de trop et on a de la difficulté à donner de l'ouvrage aux députés qui le composent.

Premier constat : l'Europe (comme d'ailleurs le Canada de demain) est composée d'une douzaine de pays qui sont souverains et qui veulent le rester. La France, l'Allemagne, l'Italie et surtout l'Angleterre n'ont pas envie de renoncer à leur indépendance. Ils veulent continuer à voter les lois qui les gouvernent, ils veulent percevoir tous leurs impôts et signer leurs traités avec l'étranger.

Deuxième constat : le but d'un Parlement, c'est de légiférer, préparer et voter des lois; de taxer aussi... pour un territoire donné. Ce qui fait qu'un Parlement constitue nécessairement un gouvernement, avec une bureaucratie qui veut toujours s'accroître et centraliser.

On le voit tout de suite, il y a contradiction dans les termes. Des pays « souverains » qui laisseraient des parlementaires étrangers à leur culture et à leur territoire... leur imposer des lois, des impôts et se mettre à les gouverner ? On est souverain ou on ne l'est pas!

Évidemment, pour appliquer les « traités » conclus entre les douze pays souverains, il faut un « organe commun » : mais celui-ci doit être formé de délégués nommés par ces gouvernements des pays membres, des délégués révocables, qui reçoivent leur mandat et qui sont rappelés par leur gouvernement.

Tous ceux qui parlent de superstructure gagneraient à préciser leur pensée.

J.R. Perrier
Montréal, 26 novembre 1990

Un projet-pilote en milieu défavorisé

EN RÉFÉRENCE à l'éditorial de Jean Francoeur paru sous le titre « Le ministère des pots cassés » (LE DEVOIR du mardi 20 novembre 1990), nous voulons d'abord souligner notre satisfaction de voir l'intérêt manifesté par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, quant au bien-fondé de la prévention dans le domaine de la santé, notamment en regard de la famille, de la femme enceinte et du bébé.

Dans cet éditorial, le ministre fait référence à une expérience qu'il a appuyée, faite dans un quartier de Montréal et dans une municipalité du Bas-du-Fleuve sous le nom du programme OLO (orange, lait et oeuf) pour les femmes enceintes en milieu défavorisé.

Le CLSC de Matane, le CLSC de Saint-Henri et le Dispensaire diététique de Montréal sont les trois établissements concernés par le projet-pilote auquel M. Côté fait allusion. Cependant, il ne s'agit pas d'un projet OLO, mais plutôt d'un projet-pilote d'intervention et de réadaptation nutritionnelle impliquant des interventions professionnelles (dont celle d'une diététiste) et la distribution gratuite d'un litre de lait par jour ainsi qu'un supplément minéralo-vitaminique lorsque requis par les femmes enceintes de milieu

socio-économiquement défavorisé.

Nous avions donc comme mandat de vérifier, sur une période d'un an, l'applicabilité en CLSC de la méthode Higgins. Le MSSS a décidé d'expérimenter en CLSC la méthode Higgins du Dispensaire diététique de Montréal parce que cette méthode donnait d'excellents résultats sur l'incidence des bébés de petits poids.

Sans vouloir soulever de polémique sur les autres méthodes telles OLO, WIP aux États-Unis, ou tout autre forme d'intervention destinée à la clientèle dite socio-économiquement défavorisée, il est important de noter que lors de l'expérimentation, les CLSC de Matane, de Saint-Henri et le Dispensaire diététique de Montréal ont rejoint 83 % de la clientèle défavorisée visée par le projet. D'ailleurs, les résultats de notre expérience-pilote seront déposés au ministère sous peu, ce qui donnera toutes les informations pertinentes pour une prise de décision touchant le rôle que les CLSC joueront auprès de cette clientèle et surtout, les bons moyens à utiliser afin d'avoir le maximum d'impact.

Nous demeurons optimistes quant à la décision d'implanter des programmes de prévention visant à améliorer la santé de la femme enceinte et de son bébé. L'expérimentation que nous avons faite démontre l'efficacité d'une méthode d'intervention structurée appliquée par une équipe de professionnels spécialement formés. Les ressources sont là et il faut une décision politique, laquelle devra avoir de solides appuis auprès de la population.

Pierre-Paul Lachapelle
directeur général du CLSC Saint-Henri
Montréal, 23 novembre 1990

À une mère qui hurle

MADAME, mon cœur a hurlé avec vous. J'ai lu votre témoignage dans LE DEVOIR du 20 novembre 1990. Vous y dites courageusement la détresse et la brisure de votre petite fille de trois ans, l'inqualifiable violence de son père, ainsi que les menaces qu'il a proférées et actualisées à votre égard. Et pourtant, malgré les rapports policiers, le salut est toujours en liberté!

Vous terminez votre lettre en criant : « Société, tu ne protèges pas les petits ! » Vous avez raison. La société des hommes n'a que faire de nos histoires de bonnes femmes battues, agressées, violentées. L'un deux vient de publier un livre qu'on s'arrache déjà : *Manifeste d'un salaud*. Selon lui, les statistiques sur la violence ne seraient, somme toute, que hurlements féministes destinés à entretenir le « tabou » de l'homme violent!

Et pourtant ! S'il fallait que toutes les femmes et les petites filles qui hurlent avec vous se rassemblent et se mettent à régler (à l'instar de votre « ex ») à coups de barre de fer le sexe si violent de leurs prédateurs, la société « virile » aurait tôt fait de trouver la procédure nécessaire pour neutraliser ces femelles menaçantes!

Alors j'espère, madame, que nous finirons bien par nous rassembler, que nous trouverons bien la manière de forger nos propres « boucliers ».

Ginette Bastien
Montréal, 23 novembre 1990

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

ULTIMATUM

COMPROMISSUM



LE MONDE

Daniel Latouche

Un système politique fou, fou, fou...

LA VOLTE-FACE du ministre des Finances nous aura permis d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de notre système politique que bien des livres (non taxés) de science politique. Que M. Gérard D. Lévesque soit le plus inodore, incolore et sans saveur de tous les ministres des Finances que le Québec ait jamais connus, cela on le savait déjà. Il est à lui seul le Ding et le Dong de notre tradition politique. Quand on pense que certains vont jusqu'à lui lancer des fleurs pour avoir aboli sa taxe de vente provinciale sur les livres — car c'est bien d'une telle taxe dont il s'agissait — c'est à désespérer. Et il s'en vante en plus.

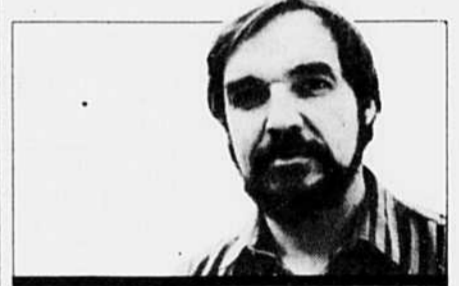
Si M. Lévesque ignorait effectivement qu'il allait par son geste réveiller l'un des lobbies québécois les plus puissants, celui de la culture, c'est que son lien avec la réalité est encore plus ténu qu'on pouvait le craindre. Par contre, si son geste s'explique par les pressions en provenance du conseil général du Parti libéral ou parce qu'il était dans son intention dès le départ de céder aux groupes qui crieraient le plus fort, cela augure mal pour l'avenir. Il a perdu ainsi le peu de crédibilité qui lui restait. Pourtant, s'il est une chose qu'on enseigne à tout ministre des Finances, même les plus allégués, c'est qu'on n'introduit jamais une taxe dont on n'est pas absolument certain qu'elle sera acceptée. Cela fait six cents ans que ce principe est à la base du régime parlementaire de type britannique et seul un changement majeur dans le personnel politique peut justifier qu'un gouvernement retire une taxe. Mme Thatcher vient de le découvrir à ses frais.

D'accord, on doit se réjouir d'avoir gagné et le livre valait peut-être qu'on y arrive en écorchant quelque peu les principes du parlementarisme. Mais il y aura un coût à payer pour ce genre de bêtise et encore une fois ce sera nos institutions qui en prendront : pour leur rhume. Jusqu'à un certain point, le pire a été évité, mais le mal est déjà fait. Cet épisode aura en effet démontré que notre ministre — souriant — se fout comme de l'an 27 de la culture québécoise et que ce sera à recommencer chaque fois. Et nous le ferons effectivement en oubliant que les élections existent supposément pour éviter d'avoir à descendre dans la rue et signer des pétitions à la moindre imbécillité d'un ministre qui a oublié de relire sa copie.

MAIS il y a aussi le bon côté des choses. Que tous ceux qui s'inquiètent des chances de survie de la démocratie au Québec, advenant — que Dieu et le Conseil du patronat nous en préservent — que nous osions suivre les traces de la Lituanie sur le chemin épineux de la souveraineté, que tous ces inquiets soient maintenant rassurés. Il est possible, avec un minimum d'organisation et de gros mots, de faire reculer la bêtise politique. C'est bon signe pour l'avenir surtout si Gérard D. devient de nouveau chef intérimaire du Parti libéral et président-en-attente d'un Québec souverain. Cette simple pensée suffit à vous faire prier très fort pour que le premier ministre Robert Bourassa

reprenne ses fonctions le plus rapidement possible. Imaginez-vous un instant la scène : l'Assemblée nationale est en session nocturne, tous les grands médias du monde sont là, Dan Rather, Peter Jennings et Bernard Pivot; il s'agit d'un moment historique; un nouveau peuple va naître et déclarer sa souveraineté; on croirait entendre la voie de Champlain, de D'Iberville (le vrai); l'esprit des Patriotes rôde. Le Grand Soir est arrivé... et c'est Gérard D. qui se lève, avec son sourire, pour l'annoncer à la face du monde. Serait-ce l'arme secrète des fédéralistes ?

La démocratie se porte bien au Québec, mais on ne peut pas en dire autant du régime fédéral canadien. Le ministre fédéral des Finances n'a sûrement pas apprécié le geste de son collègue québécois. C'est maintenant sur Ottawa que repose tout l'odieuse de taxer le livre et de mettre en danger la spécificité culturelle québécoise. S'il cède au lobby québécois, Ottawa ouvre toute grande la porte à des demandes similaires en provenance du reste du pays.



Et en plus, Ottawa aura l'air de favoriser le Québec. Par contre, s'il ne cède pas, cela va être sa fête. D'ici deux semaines on va accuser le ministre Wilson de vouloir tuer la culture québécoise. Dans un mois, il va passer pour le Pol Pot de notre société distincte. Encore une fois, on va remettre en marche le vieux disque des « méchants Anglais qui ne comprennent pas nos besoins culturels spécifiques » et en bout de ligne c'est le vieux discours nationauxx qui s'en trouvera réhabilité.

EN se désolidarisant d'Ottawa après avoir fait semblant de jouer le jeu de l'harmonisation, Québec pose quelques bâtons dans les roues supplémentaires au bon fonctionnement d'un régime qui aurait pu s'en passer. Le ministre Masse aurait bien raison de se plaindre du peu d'élégance du geste québécois. Qu'est-ce que cela va prendre de plus pour convaincre la commission Bélanger-Campeau que le Canada dans sa forme fédérale est un pays ingouvernable et qu'on s'autodétruit collectivement à tenter d'y arriver. Chaque geste posé par un palier de gouvernement suscite tellement de réactions négatives de la part de l'autre qu'il faut ensuite des mois, sinon des années, pour revenir péniblement à la case de départ. Au mieux, peut-on espérer que les gestes de l'un soient annulés par ceux de l'autre. On se réjouit alors de constater que le principe du balancier fonctionne encore comme si passer d'un extrême à l'autre était un signe de progrès politique.

LUNDI : Jeffrey Simpson, dans sa chronique, traite de l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur le système politique du pays — dont l'échec des accords du lac Meech.